

RAPPORT ANNUEL

2017

La **Fondation Ethos** regroupe plus de 220 caisses de pension et institutions suisses exonérées fiscalement. Créée en 1997, elle a pour but de promouvoir l'investissement socialement responsable et un environnement socio-économique stable et prospère.

La société **Ethos Services** assure des mandats de gestion et de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables. Ethos Services propose des fonds de placement socialement responsables, des analyses d'assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote, un programme de dialogue avec les entreprises ainsi que des ratings et analyses environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés. Ethos Services appartient à la Fondation Ethos et à plusieurs membres de la Fondation.

L'association **Ethos Académie** est ouverte aux personnes privées qui souhaitent prendre part aux activités d'Ethos. Cette association sans but lucratif et exonérée fiscalement a été lancée en 2012 par la Fondation Ethos. Elle compte actuellement près de 200 membres. Ethos Académie réalise des activités de sensibilisation dans le domaine de l'investissement socialement responsable, notamment à travers la publication de news électroniques, l'organisation de conférences et débats, le soutien à l'exercice des droits de vote d'actionnaires ainsi que le financement d'études.

www.ethosfund.ch
www.ethosacademie.ch

Signatory of:
 **PRI** Principles for
Responsible
Investment

À la mémoire de Claude-Victor Comte

Décédé brusquement en septembre 2017, Claude-Victor Comte s'est engagé de manière inconditionnelle pour le développement d'Ethos pendant plus de 18 ans. Il a été membre du Conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2006 et vice-président depuis 2007. Auparavant il a été membre du Conseil de fondation d'Ethos de 1999 à 2006.

Claude-Victor Comte a contribué de façon déterminante à la prise en compte de l'investissement socialement responsable par les institutions de prévoyance. Ethos lui en est profondément reconnaissant.

Table des matières

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR.....	4
MESSAGE DES CONSEILS.....	5
A. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017.....	7
1. Fondation Ethos.....	9
1.1 20 ^{ème} anniversaire de la Fondation Ethos.....	9
1.2 Publications.....	9
1.2.1 Les huit principes d'Ethos pour l'investissement socialement responsable.....	9
1.2.2 Etude Ethos : Assemblées générales 2017, rémunérations et gouvernance des sociétés du SPI.....	9
1.2.3 Lignes directrices de vote d'Ethos.....	9
1.3 Participation à des initiatives d'engagement collectif international.....	10
1.4 Participation à des regroupements d'actionnaires ou organismes actifs dans les domaines d'Ethos.....	13
1.5 Participation à des procédures de consultation et prises de position.....	13
1.6 Engagement continu pour maintenir l'indépendance de Sika.....	14
2. Ethos Services.....	15
2.1 Fonds et mandats de gestion.....	16
2.2 Service d'analyse d'assemblées générales d'actionnaires.....	18
2.2.1 Lignes directrices de vote.....	18
2.2.2 Assemblées générales suisses.....	18
2.2.3 Assemblées générales non suisses.....	18
2.3 Dialogue avec les sociétés.....	20
2.3.1 Ethos Engagement Pool Suisse.....	20
2.3.2 Ethos Engagement Pool International.....	20
2.4 Analyses en lien avec des critères d'exclusion et des ratings ESG.....	22
2.4.1 Analyses environnementale, sociale et de gouvernance (ESG).....	22
2.4.2 Filtre d'exclusions basées sur les produits et sur le comportement.....	22
2.4.3 Screening de portefeuille.....	22
B. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	25
3. Fondation Ethos.....	26
3.1 Membres.....	26
3.2 Buts et structure.....	26
3.2.1 Buts.....	26
3.2.2 Assemblée générale.....	27
3.2.3 Codes et déclarations.....	27
3.3 Conseil de fondation.....	28
3.3.1 Composition au 31 décembre 2017.....	28
3.3.2 Activités.....	29
3.4 Direction et administration.....	30
3.4.1 Composition.....	30
3.4.2 Fonctionnement.....	30
3.5 Rapport de rémunération.....	30
3.5.1 Conseil de fondation.....	30
3.5.2 Direction.....	30
3.6 Participation.....	31
3.7 Organe de révision.....	31
3.8 Politique d'information.....	31
4. Ethos Services.....	32
4.1 But.....	32
4.2 Structure.....	32

4.2.1	Structure du capital	32
4.2.2	Assemblée générale	32
4.3	Conseil d'administration	33
4.3.1	Composition au 31 décembre 2017	33
4.3.2	Activités	34
4.4	Direction et administration	34
4.4.1	Composition	34
4.4.2	Fonctionnement	35
4.5	Rapport de rémunération	35
4.5.1	Conseil d'administration	35
4.5.2	Direction et collaborateurs	35
4.5.3	Organigramme d'Ethos Services à partir du 01.01.2018	36
4.6	Participation	36
4.7	Organe de révision	36
4.8	Politique d'information	36
5.	Responsabilité environnementale et sociale	37
5.1	Responsabilité environnementale	37
5.2	Responsabilité sociale	37
5.3	Respect de la Charte de l'Association suisse des Institutions de prévoyance (ASIP)	38
C.	ÉTATS FINANCIERS 2017	39
6.	Résultats 2017	40
6.1	Comptes de la Fondation Ethos	40
6.2	Comptes d'Ethos Services	40
6.3	Comptes consolidés	41
7.	Comptes de la Fondation Ethos	42
8.	Comptes d'Ethos Services SA	47
9.	Comptes consolidés	53

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR

Les huit principes Ethos pour l'ISR

A l'occasion de ses 20 ans, la Fondation Ethos a organisé une journée festive autour du thème « *En tant qu'investisseurs, nous construisons le monde de demain* » avec la participation de nombreuses personnalités, dont Madame la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga. Dans ce cadre, notre Fondation a publié les « Huit principes d'Ethos pour l'investissement socialement responsable ». Forts de la longue expérience d'Ethos, ils concrétisent la manière dont Ethos appréhende l'ISR.

Les huit principes sont complémentaires et peuvent être rassemblés en trois groupes qui précisent le devoir fiduciaire de l'investisseur institutionnel, le cadre d'analyse environnemental, social et de gouvernance permettant la sélection des titres en portefeuille, ainsi que finalement la manière dont les droits d'actionnaire sont exercés.

Avec ces huit principes, Ethos a pour ambition de donner un signal fort à la fois aux investisseurs et aux entreprises. L'objectif est de définir les exigences posées par un standard de haut niveau en matière d'ISR.

1^{er} anniversaire pour l'EEP International

Depuis plusieurs années, le dialogue actionnarial avec les sociétés est devenu central pour un investisseur socialement responsable. C'est par ce dialogue que les actionnaires peuvent contribuer à pousser les instances dirigeantes à renforcer la responsabilité sociale et environnementale de leurs sociétés.

L'Ethos Engagement Pool (EEP) Suisse constitue depuis 2004 un modèle pour le dialogue mené avec les sociétés cotées en Suisse. Depuis une année, un deuxième programme a été lancé, l'EEP International. Au printemps 2018, ce dernier compte déjà près de 30 institutions membres qui se sont fixées pour objectif d'engager le dialogue au niveau international. Au cours de la première année d'activité, les membres du Pool ont notamment pu participer à 12 initiatives d'engagement collectif international lancées par des investisseurs institutionnels de différents pays.

Les programmes de dialogue d'Ethos se positionnent clairement de manière innovatrice en permettant aux caisses de pension et aux autres institutions suisses exonérées fiscalement d'engager collectivement le dialogue avec les sociétés suisses et étrangères. Une telle approche leur permet de bénéficier des synergies de groupe et de diminuer les coûts de l'engagement.

Passage de témoin

Les assemblées générales du 14 juin 2018 de la Fondation Ethos et d'Ethos Services sont l'occasion de passer le témoin au niveau de la présidence du Conseil de fondation d'Ethos et du Conseil d'administration d'Ethos Services. La croissance des activités et les excellentes performances des dernières années permettent d'envisager maintenant sereinement la transmission à la génération suivante.

Au vu du développement important des activités au cours des dernières années, les Conseils ont décidé de prévoir dorénavant deux présidents distincts pour la Fondation Ethos et pour Ethos Services. Cela doit permettre de renforcer le rôle de chacune des deux entités. Alors que la Fondation reste la référence pour la préservation des valeurs ancrées dans la Charte, Ethos Services poursuit son rôle innovateur en matière de produits de haute qualité en matière d'ISR.

A l'occasion du passage de témoin du soussigné de gauche, dernier représentant des membres fondateurs d'Ethos, nous tenons à remercier très chaleureusement l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs d'Ethos. L'engagement dont ils font preuve et l'important travail qu'ils réalisent quotidiennement sont remarquables. Leur grande motivation est le garant du succès d'Ethos dans sa mission au service de l'investissement socialement responsable et de la responsabilité sociale des entreprises.



Dominique Biedermann
Président



Vincent Kaufmann
Directeur

MESSAGE DES CONSEILS

Après plus de 21 ans d'un engagement total pour le développement d'Ethos, Dominique Biedermann a décidé de ne plus se représenter, lors des assemblées générales de 2018, pour un nouveau mandat de président du Conseil de fondation et du Conseil d'administration.

Quand, en février 1997, démarra l'activité d'Ethos, sa structure était petite, mais la conviction de Dominique Biedermann de fédérer les forces des caisses de pensions autour des questions du développement durable était déjà présente. Cette volonté n'a cessé de s'afficher depuis. Si Ethos est devenu aujourd'hui un acteur incontournable et écouté des questions d'investissements socialement responsables et de bonne gouvernance dans notre pays, c'est bien à Dominique Biedermann qu'elle le doit, tout d'abord comme directeur, puis, depuis 2015, comme président des deux Conseils. Ses convictions et son travail ont toujours fédéré un engagement fort et une motivation de ses collaborateurs et collaboratrices ainsi que des membres des Conseils.

Dès le début, Dominique Biedermann a su promouvoir sur le terrain complexe de l'économie des actions concrétisant les buts de la Fondation, à savoir : favoriser l'investissement socialement responsable et promouvoir un environnement

socio-économique stable et prospère. Cela se concrétise en particulier par les prestations proposées par Ethos Services : fonds d'investissements responsables, conseils aux membres et aux clients, dialogue avec les entreprises.

C'est notamment grâce à sa ténacité que les caisses de pension qui le veulent peuvent aujourd'hui se faire entendre plus distinctement sur le terrain des investissements socialement responsables. Sa contribution permet aujourd'hui à la Fondation de compter plus de 220 membres et à Ethos Services d'être une société reconnue pour ses prestations de qualité dans le domaine de l'investissement socialement responsable.

Ce printemps encore, alors que sa décision de ne pas se représenter aux présidences était déjà prise, Dominique Biedermann a continué à présider la réflexion stratégique des Conseils pour tenir compte des évolutions scientifiques et éthiques dans le cadre des activités d'Ethos. En accueillant deux spécialistes du domaine pour une séance de travail, il soulignait alors : « Il y a encore beaucoup à faire... ce sera la tâche de chacun des Conseils à l'avenir ».

Alors nous lui disons un grand et profond merci.

Conseil de fondation d'Ethos



Hanspeter Uster
Vice-président



Stephan Bannwart
Membre

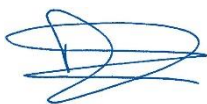


Aldo Ferrari
Membre



Jean-Louis Rimaz
Membre

Conseil d'administration d'Ethos Services



Philippe Doffey
Vice-président



René Sieber
Membre



Konrad Wüest
Membre

A. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

1. Fondation Ethos

Les activités de la Fondation Ethos ont contribué à promouvoir l'investissement socialement responsable (ISR) et à favoriser un environnement socio-économique stable et prospère. Dans ce cadre, la Fondation a réalisé les activités suivantes durant l'année 2017 :

1.1 20^{ème} anniversaire de la Fondation Ethos

En février 2017, Ethos a célébré son 20^{ème} anniversaire. A cette occasion, un événement a eu lieu autour du thème « En tant qu'investisseurs, nous construisons le monde de demain ». Ce thème a déjà été le fil conducteur du premier rapport annuel d'Ethos en 1997. Cet événement a réuni plus de 200 personnes, principalement des représentants d'institutions de prévoyance membres de la Fondation Ethos.

Plusieurs personnalités sont intervenues en cours de journée, en particulier Madame la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, Monsieur le Président du Conseil d'administration de Novartis Jörg Reinhardt, ainsi que Madame la Conseillère aux Etats Karin Keller-Sutter et Monsieur l'ancien Conseiller aux Etats Luc Recordon.

Cet anniversaire a également été l'occasion pour Ethos de concrétiser 20 ans d'expérience dans l'investissement socialement responsable (ISR) en publiant « Huit principes pour l'ISR », qui constituent un processus cohérent, appliqué par Ethos pour l'ensemble de ses activités, en particulier dans le cadre de ses fonds de placement.

1.2 Publications

1.2.1 Les huit principes d'Ethos pour l'investissement socialement responsable (février 2017)

A l'occasion de son 20^{ème} anniversaire, Ethos a publié ses « Huit principes pour l'investissement socialement responsable » basés sur la Charte de la Fondation Ethos qui repose elle-même sur le concept de développement durable.

Pour Ethos, agir en tant qu'investisseur socialement responsable ne suppose pas uniquement de sélectionner des titres selon des critères

environnementaux, sociaux et de gouvernance, mais également d'exercer l'ensemble de ses droits d'actionnaire, tels le droit de vote et l'engagement actionnarial. Lorsque cela ne porte pas de fruits, le 8^{ème} principe d'Ethos prévoit différentes mesures permettant d'intensifier et d'étendre ses moyens d'action. Les huit principes d'Ethos pour l'ISR sont disponibles sur le site www.ethosfund.ch.

1.2.2 Etude Ethos : Assemblées générales 2017, rémunérations et gouvernance des sociétés du SPI (août 2017)

En 2017, Ethos a publié, pour la troisième année consécutive, une large étude sur le gouvernement d'entreprises des sociétés suisses. Cette étude passe en revue les assemblées générales tenues en 2017 des 200 sociétés suisses incluses dans l'indice Swiss Performance Index (SPI) au 31.12.2016. L'étude se penche également en détail sur les importants thèmes en matière de gouvernance que constituent la rémunération des instances dirigeantes, la composition du conseil d'administration ainsi que les droits des actionnaires.

L'étude contient une première partie présentant différentes statistiques générales sur la gouvernance des sociétés suisses. Cette première partie est disponible gratuitement sur le site internet d'Ethos (www.ethosfund.ch). La deuxième partie de cette étude présente les données détaillées de chacune des sociétés analysées.

1.2.3 Lignes directrices de vote d'Ethos

Les lignes directrices de vote et principes de gouvernement d'entreprise sont révisés annuellement pour pouvoir être adaptés aux derniers développements du cadre législatif et des règles de bonne pratique. L'édition 2018 a été publiée en décembre 2017. Cette 17^{ème} édition des lignes directrices prévoit notamment comme nouvelle règle en matière de bonne gouvernance de séparer les critères de vote pour le système de rémunération (futur) et le rapport de rémunération (passé). Dans ce contexte, les conditions dans lesquelles le vote du rapport de rémunération serait refusé sont spécifiées et une nouvelle annexe définit les « Exigences en matière de rapport de rémunération ».

Les principales modifications par rapport à l'édition précédente sont présentées sur le site www.ethosfund.ch. Les lignes directrices de vote sont approuvées explicitement par le conseil de fondation d'Ethos.

1.3 Participation à des initiatives d'engagement collectif international

En 2017, Ethos a participé activement à 19 initiatives d'engagement collectif international, dont 12 ont également été signées par les membres de l'EEP International. Il s'agit des initiatives suivantes, qui sont regroupées selon les trois dimensions ESG (Environnement, Social et Gouvernement d'entreprise) :

Environnement

- 1. Fixation d'objectifs de réduction des émissions Science Based (SBT) dans l'industrie chimique européenne :** Ethos a envoyé une lettre à trois sociétés européennes du secteur chimique leur demandant de fixer des objectifs de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre calculés à l'aide de modèles scientifiques (« Science-Based Targets » – SBT). De tels objectifs sont essentiels pour la transition vers un avenir à faibles émissions de carbone. Un certain nombre d'investisseurs institutionnels du monde entier ont décidé de se joindre à cette initiative et de cosigner la lettre. Faisant suite à la lettre, Ethos a organisé des conférences téléphoniques avec les trois sociétés au cours des derniers mois. Quoique les trois sociétés considèrent qu'il est utile de fixer des objectifs de réduction des émissions du type SBT, il est également clairement apparu que le calcul de tels objectifs ne fait pas actuellement l'unanimité, en particulier parce qu'il est difficile de trouver une mesure crédible des émissions tout au long de la chaîne de valeur (Scope 3). Ceci est un défi majeur pour les entreprises du secteur chimique.
- 2. Climate Action 100+ :** Dans le cadre de Climate Action 100+, Ethos et un grand nombre d'investisseurs internationaux s'adressent aux 100 principaux émetteurs de gaz à effet de serre (GES). Au cours des cinq prochaines années, l'Initiative Climate Action 100+ s'efforcera d'encourager les conseils d'administration et la direction des sociétés émettrices de GES qualifiées d'importance

systemique à prendre trois mesures :
Premièrement, établir une gouvernance qui reflète clairement la responsabilité et la surveillance par le conseil d'administration des risques climatiques. Deuxièmement, réduire les émissions de GES tout au long de la chaîne de valeur, conformément à l'objectif de l'Accord de Paris qui veut maintenir la hausse moyenne de la température mondiale à moins de 2 degrés au-dessus des niveaux préindustriels. Troisièmement, améliorer le reporting en suivant les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD). Au nom de 24 banques centrales, le TCFD a élaboré des recommandations pour la publication volontaire d'informations financières sur les risques financiers liés au climat afin de fournir des informations cohérentes aux investisseurs, prêteurs, assureurs et autres parties prenantes.

- 3. Financement du changement climatique :** Ethos et un groupe d'investisseurs internationaux ont envoyé en 2017 une lettre à 62 banques globales leur demandant d'établir leurs rapports sur le changement climatique en suivant les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD). Dans le cadre de cette initiative, lancée en 2014, Ethos et d'autres investisseurs institutionnels demandent aux banques concernées de revoir de manière critique leur financement des activités à forte intensité carbone. Au sein du groupe, Ethos mène le dialogue avec les deux grandes banques suisses, UBS et Credit Suisse.
- 4. Lettre à l'EPA demandant de ne pas retarder une réglementation sur le méthane :** Ethos et un groupe d'investisseurs internationaux ont envoyé une lettre à l'Environmental Protection Agency (EPA) des Etats-Unis pour demander de ne pas reporter de deux ans la mise en œuvre de la réglementation sur la réduction des émissions de méthane approuvée par l'administration Obama en 2015. Initialement, l'introduction de ces règles avait été prévue pour le 3 juin 2017, mais la nouvelle direction de l'EPA a proposé d'adopter un moratoire de deux ans. Les investisseurs estiment qu'il est urgent d'appliquer la législation, car, selon l'EPA elle-même, pour que l'utilisation du gaz naturel en tant que pont vers un avenir à faibles émissions de carbone soit crédible, il faut absolument minimiser les émissions de méthane qui lui sont associées.

5. **Lettre au gouvernement canadien pour la mise en œuvre d'une législation stricte sur le méthane** : Ethos et un groupe d'investisseurs internationaux ont envoyé une lettre au ministère de l'Environnement et des changements climatiques du Canada pour demander la mise en œuvre plus rapide d'une législation plus stricte visant à réduire les émissions de méthane et de composants organiques volatiles provenant des secteurs pétrolier et gazier du pays. Selon une promesse faite conjointement par les États-Unis et le Canada le 10 mars 2016, les deux pays avaient l'intention de réduire les émissions de méthane émanant des secteurs pétrolier et gazier de 40 à 45% au cours de la prochaine décennie. La nouvelle loi devrait permettre au Canada d'atteindre cet objectif.
6. **Participation au CDP (Carbon Disclosure Project)** : Dans le cadre de cette initiative, Ethos et un groupe d'investisseurs internationaux ont demandé à 27 entreprises n'ayant pas encore répondu au questionnaire « changement climatique » du CDP de le faire. Le CDP est une organisation à but non lucratif qui permet aux entreprises d'établir des rapports standardisés sur leurs émissions de gaz à effet de serre (GES).
7. **Objectifs de réduction des émissions (« Science Based Targets »)** : Ethos et un groupe d'investisseurs internationaux ont envoyé des lettres à 106 entreprises ayant déclaré dans leur rapport CDP 2016 qu'elles avaient l'intention, au cours des deux prochaines années, d'établir des objectifs de réduction de leurs émissions basées sur des modèles scientifiques (SBT). La lettre invite les entreprises à fixer leurs objectifs dans les meilleurs délais et à communiquer leur méthode de calcul, le calendrier de mise en œuvre et les difficultés rencontrées dans le cadre de ce projet.
8. **Initiative « Pour des bourses plus durables - Sustainable Stock Exchanges (SSE) »** : Cette initiative veut encourager les places boursières à travers le monde à mettre en place des règles de reporting environnemental et social pour les sociétés cotées. A fin 2017, 69 bourses à travers le monde font partie des bourses partenaires de l'initiative et s'engagent à demander un cadre minimal de reporting environnemental et social aux sociétés cotées. En 2017, Ethos a également contribué à la publication par SSE du plan d'action « How Stock Exchanges can Grow Green Finance » en participant aux travaux du groupe consultatif.
9. **Lettres aux gouvernements du G7 & G20 sur le changement climatique** : Avant le sommet du G20 à Hambourg en juillet 2017, Ethos a co-signé, avec 390 investisseurs institutionnels représentant des actifs sous gestion de plus de USD 22'000 milliards, une lettre aux chefs d'Etat et de gouvernement du G20. La lettre invite les pays à respecter leurs engagements dans le cadre de l'Accord de Paris et à soumettre des plans climatiques et énergétiques ciblés à long terme, conformément à l'objectif d'une augmentation maximale de la température de 2 degrés.
10. **Lettre à la DG FISMA (Stabilité financière, services financiers et union des marchés des capitaux) de la Commission européenne** : Ethos a co-signé une lettre adressée à Madame Nathalie Berger, directrice de la Division des assurances et des fonds de pension au sein de la Direction générale « Stabilité financière, services financiers et Union des marchés des capitaux » (DG FISMA) de la Commission européenne, qui est responsable de la mise à jour de la législation sur les fonds de pension « Institutions for Occupational Retirement Provision (IORP II) Directive ». La lettre soutient l'objectif de l'IORP II qui consiste à clarifier la question de savoir ce qu'implique l'obligation fiduciaire et dans quelle mesure les caisses de pension peuvent inclure les questions ESG dans leurs stratégies et décisions d'investissement.
11. **Initiative d'investisseurs « RE100 »** : Ethos a rejoint l'initiative RE100 qui vise à encourager les entreprises à s'engager en faveur d'un approvisionnement à 100% en électricité d'origine renouvelable. En s'engageant pour RE100, les entreprises dans les portefeuilles des investisseurs franchissent une étape importante vers un avenir à faible émissions de carbone. Ethos attend de cette initiative qu'elle contribue à mettre en place des indicateurs facilement mesurables concernant l'engagement à l'égard des risques climatiques.
12. **Droits du travail dans les chaînes d'approvisionnement de l'industrie textile** : Ethos a envoyé des lettres à neuf entreprises européennes membres de « l'Accord sur la

Social

sécurité incendie et bâtiments au Bangladesh » (l'Accord). Les lettres expriment quatre attentes des investisseurs envers les entreprises de l'industrie textile : prolongation de l'Accord (pour trois ans supplémentaires), financement de mesures correctives coûteuses au niveau des structures des bâtiments, inclusion du droit des travailleurs à la négociation collective et maintien de la structure de l'Accord en cas d'extension à d'autres pays ou à de nouvelles industries. Suite à l'envoi des lettres, Ethos a eu plusieurs conférences téléphoniques avec les entreprises ciblées, au cours desquelles il a également été discuté de la gestion des questions sociales dans la chaîne d'approvisionnement de manière plus générale.

- 13. Lettres aux sociétés « leader » d'EICC (Electronic Industry Citizenship Coalition) :** Ethos et un groupe d'investisseurs internationaux ont prévu d'envoyer une lettre à 11 entreprises du secteur de l'électronique pour reconnaître leur rôle de leader en matière de recrutement éthique de travailleurs tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Les investisseurs aimeraient également plus de transparence dans les actions concrètes entreprises par les sociétés. Cette initiative vise à aider les entreprises, les investisseurs et d'autres parties prenantes à réduire le risque de travail forcé et d'esclavage moderne. En automne 2017, l'EICC a changé son nom et sa stratégie pour devenir la Responsible Business Alliance (RBA) et a décidé d'élargir son spectre d'action. C'est pourquoi il a été décidé de reporter l'envoi des lettres à une date ultérieure.
- 14. Prolongation de « l'Accord sur la sécurité incendie et des bâtiments au Bangladesh » :** A l'occasion du quatrième anniversaire de la tragédie du Rana Plaza, Ethos et un groupe d'investisseurs internationaux ont publié une déclaration encourageant les entreprises membres de « l'Accord sur la sécurité incendie et des bâtiments au Bangladesh » (l'Accord) à poursuivre leur action afin d'achever les mesures d'amélioration de la sécurité incendie et des bâtiments dans l'industrie textile au Bangladesh. Après la tragédie du Rana Plaza, les entreprises du secteur textile ayant des chaînes d'approvisionnement au Bangladesh ont fondé l'Accord. Cette convention, qui regroupe des entreprises principalement européennes, des producteurs locaux et des syndicats au Bangladesh, vise à améliorer la sécurité des usines de sous-traitants locaux notamment par la création de comités d'entreprise et la mise en

œuvre de contrôles indépendants des conditions de santé et de sécurité des usines.

- 15. Déclaration d'investisseurs concernant l'Australia Modern Slavery Act :** Une coalition de plus de 30 investisseurs institutionnels, dont Ethos, représentant des actifs sous gestion de USD 2'130 milliards, a signé une lettre de soutien au projet de législation « Modern Slavery Act » en Australie. Ethos accueille favorablement le Modern Slavery Act parce qu'il contribue à améliorer la transparence sur la façon dont les sociétés actives en Australie gèrent les risques de l'esclavage moderne dans leurs entreprises et leurs chaînes d'approvisionnement.
- 16. Access to Medicine :** Les membres de l'initiative « Access to Medicine » ont appelé les entreprises pharmaceutiques à participer au processus de collecte des données 2017 permettant à établir l'indice « Access to Medicine ». Cet indice mesure la performance des 20 plus grandes sociétés pharmaceutiques mondiales dans l'amélioration de l'accès aux médicaments et à la santé dans les pays en voie de développement.
- 17. Workforce Disclosure Initiative (WDI) :** En 2017, Ethos a rejoint la Workforce Disclosure Initiative (WDI). La coalition se compose de 79 investisseurs institutionnels représentant près de USD 8'000 milliards d'actifs sous gestion. Les signataires demandent aux entreprises de fournir des données comparables sur les effectifs dans leurs usines et leurs chaînes d'approvisionnement sur une base annuelle. Cette initiative se veut être le pendant du CDP sur les enjeux sociaux de l'entreprise.

Gouvernance

- 18. Lettres aux sénateurs américains pour la défense des droits des actionnaires :** Ethos et un groupe d'investisseurs internationaux ont envoyé une lettre à chaque membre du Sénat des Etats-Unis exprimant leur rejet du Financial Choice Act. Cette nouvelle loi éliminerait un grand nombre de réformes positives du système financier américain introduites en réponse à la crise financière de 2008 et rendrait pratiquement impossible pour les actionnaires minoritaires de déposer des résolutions d'actionnaires en assemblée générale.

19. Déclaration des investisseurs sur la publication du ratio des rémunérations :
Ethos et un groupe d'investisseurs internationaux ont demandé à la Securities and Exchange Commission (SEC) aux Etats-Unis de maintenir la date d'entrée en vigueur de l'obligation de publication du ratio des rémunérations (CEO vs la médiane des autres employés), qui a été fixée au 1^{er} janvier 2017, comme cela était prévu lors de l'adoption de la loi en août 2015. Cette loi demande aux sociétés américaines de publier dans leur rapport annuel le rapport entre la rémunération du CEO et le salaire médian des autres collaborateurs des sociétés cotées en bourse.

1.4 Participation à des regroupements d'actionnaires ou organismes actifs dans les domaines d'Ethos

Dans la mesure du possible, Ethos participe aux regroupements d'investisseurs permanents et aux organismes actifs dans les domaines d'activités d'Ethos. En 2017, Ethos était membre ou participait aux organismes et groupements suivants :

Suisse

- **Association pour l'économie sociale et solidaire (APRES)**
www.apres-ge.ch
- **Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP)**
www.asip.ch
- **Coalition en faveur de l'initiative pour des multinationales responsables**
www.initiative-multinationales.ch
- **Liberté d'expression et Internet – Reporters sans frontières**
www.rsf.org
- **Öbu (Réseau pour une économie durable)**
www.oebu.ch
- **proFonds (Association faîtière suisse des fondations et des associations d'utilité publique)**
www.profonds.org
- **Sustainable Finance Geneva**
www.sfgeneva.org
- **Swisscleantech**
www.swisscleantech.ch

- **Swiss Sustainable Finance**
www.sustainablefinance.ch
- **Transparency International Switzerland**
www.transparency.ch

International

- **Access to Medicine Index**
www.accessmedicineindex.org
- **Association éthique et investissement**
www.ethinvest.asso.fr
- **Association française de gouvernement d'entreprise (AFGE)**
www.afge-asso.org
- **Carbon Disclosure Project (CDP)**
www.cdp.net
- **Expert Corporate Governance Service (ECGS)**
www.ecgs.org
- **Extractive Industries Transparency Initiative (EITI)**
www.eiti.org
- **Interfaith Center on Corporate Responsibility (ICCR)**
www.iccr.org
- **International Corporate Governance Network (ICGN)**
www.icgn.org
- **Montréal Carbon Pledge**
www.montrealpledge.org
- **Principes pour l'investissement responsable**
www.unpri.org
- **Sustainable Stock Exchanges Initiative**
www.sseinitiative.org

1.5 Participation à des procédures de consultation et prises de position

Au cours de l'exercice 2017, la Fondation Ethos a participé aux consultations suivantes :

- **Consultation de la Bourse suisse sur la directive concernant les Indicateurs Alternatifs de Performance (IAP)**

Dans le cadre de la consultation de la Bourse suisse (SIX Swiss Exchange) sur l'introduction d'une nouvelle directive concernant les Indicateurs Alternatifs de Performance (IAP), Ethos a notamment demandé qu'il soit obligatoire pour les émetteurs de réconcilier les indicateurs alternatifs

de performance avec les indicateurs publiés selon la norme comptable, en identifiant les ajustements effectués. La prise de position de la Fondation Ethos est publiée sur www.ethosfund.ch.

- **Consultation de la Bourse suisse sur la révision partielle concernant les informations relatives à la Corporate Governance en lien avec les Proxy Advisors**

Ethos a participé à une consultation de SIX Swiss Exchange sur l'introduction dans la directive concernant les informations relatives à la Corporate Governance (DCG) d'une obligation de publication par les émetteurs des honoraires facturés par les Proxy Advisors pour les services de conseil en lien avec des questions de Corporate Governance. Ethos considère notamment qu'il doit être interdit aux Proxy Advisors, pour cause de conflit d'intérêt, de proposer des mandats de conseil concernant des sujets pour lesquels ils font des recommandations de vote aux assemblées générales des sociétés concernées. La prise de position de la Fondation Ethos est publiée sur www.ethosfund.ch.

- **Prise de position d'Ethos sur la modification du droit de la société anonyme**

En 2017, Ethos a communiqué sa position sur cinq thèmes importants soulevés dans le message du Conseil fédéral du 23.11.2016 sur la modification du droit de la société anonyme. La prise de position de la Fondation Ethos est publiée sur www.ethosfund.ch.

été engagé par la famille après le rejet, en octobre 2016, de leur plainte contre le conseil d'administration de Sika par le Tribunal de première instance du Canton de Zoug.

1.6 Engagement continu pour maintenir l'indépendance de Sika

La Fondation Ethos soutient les membres indépendants du conseil d'administration pour préserver l'indépendance de Sika depuis l'annonce de la famille Burkard, en décembre 2014, de sa décision de vendre la société au concurrent Saint-Gobain. Cette société française veut racheter les actions privilégiées de la famille Burkard (17% du capital et 53% des droits de vote) avec une prime de 80% par rapport à la valorisation boursière.

L'engagement actionnarial de la Fondation Ethos en faveur du maintien de l'indépendance de la société Sika a été mené tout au long de 2017. En effet, Ethos avait décidé de maintenir son statut d'intervenant accessoire, obtenu en décembre 2015, dans le recours de la famille Burkard contre le droit du conseil d'administration de Sika de limiter les droits de vote de la famille pour les votes liés à la vente des actions à Saint-Gobain. Ce recours avait

2. Ethos Services

La société Ethos Services propose les quatre types de produits suivants dans le domaine des investissements socialement responsables :

- **Fonds de placement et mandats de gestion**
L'ensemble des fonds appliquent une approche d'investissement socialement responsable. Depuis février 2017, tous les fonds sont également ouverts aux investisseurs privés.
- **Services d'analyses d'assemblées générales d'actionnaires**
Des recommandations de vote et une assistance administrative pour l'exercice des droits de vote sont proposées aux investisseurs.
- **Programmes de dialogue actionnarial**
 - l'Ethos Engagement Pool Suisse engage le dialogue avec les instances dirigeantes des sociétés cotées en Suisse ;
 - l'Ethos Engagement Pool International engage le dialogue au niveau international, notamment sous forme de participation à des initiatives d'engagement collectif.
- **Analyses de durabilité**
Cette gamme de prestations inclut les screenings de portefeuille et de fonds d'investissement selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ainsi que les ratings et analyses ESG de sociétés ou émetteurs suisses et étrangers.

Les valeurs d'Ethos

- **Indépendance**
Ethos est une fondation de droit suisse qui est exclusivement financée par les investisseurs.
- **Professionalisme**
Ethos dispose d'une excellente connaissance des sociétés suisses au vu du dialogue actionnarial mené tout au long de l'année.
- **Transparence**
Ethos publie sur internet son rapport annuel et ses comptes. En matière d'exercice des droits de vote, Ethos communique publiquement ses lignes directrices de vote et ses positions de vote.

Ethos en bref

Fondation Ethos

229 institutions membres au 31.12.2017

Ethos Services

Propriété de la Fondation Ethos et de plusieurs de ses membres

21 ans d'expérience de l'investissement socialement responsable :

- CHF 1.6 milliard d'actifs dans les fonds de placement et les mandats
- 1'000 analyses d'assemblées générales par an
- Engagement actionnarial avec près de 500 sociétés dans le monde
- 2'000 analyses et ratings ESG par an

2.1 Fonds et mandats de gestion

Au 31.12.2017, Ethos conseillait CHF 1.6 milliard au travers de ses différents fonds de placement et mandats de gestion ISR. Ethos Services a développé son propre processus d'investissement qui :

- Privilégie un horizon d'investissement et un actionariat à long terme dans les entreprises ;
- Intègre des critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance dans l'évaluation des sociétés, en complément de l'analyse classique ;
- Applique deux catégories de critères d'exclusion :
 - Exclusions liées aux produits des sociétés
Exclusion des sociétés qui réalisent plus de 5% de leur chiffre d'affaires dans l'un des secteurs suivants : armement, énergie nucléaire, tabac, organismes génétiquement modifiés dans le secteur agrochimie, jeux de hasard, pornographie et charbon.
 - Exclusions liées au comportement des sociétés
Exclusion des sociétés qui font l'objet d'une controverse grave en matière environnementale, sociale ou de gouvernance.

Les analyses environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés sont effectuées par les analystes d'Ethos Services. Pour les analyses des sociétés cotées hors de Suisse, Ethos s'appuie également sur les données des consultants Sustainalytics, Reprisk, Trucost et Bloomberg.

A. Fonds de placement

Les actifs totaux des fonds de placement conseillés et distribués par Ethos se montaient au 31.12.2017 à CHF 1.3 milliard. La liste des fonds de placement est fournie en page 17 ci-contre.

Pour la gestion des fonds, Ethos collabore avec plusieurs partenaires bancaires (Pictet, Vontobel et Unigestion).

Les fonds sont évalués quotidiennement. Les cours sont publiés sur www.ethosfund.ch ainsi que dans les quotidiens « Le Temps » et « Neue Zürcher Zeitung ». Ethos publie les performances et des factsheets mensuelles sur www.ethosfund.ch.

B. Mandats de gestion

Pour les investisseurs institutionnels souhaitant investir avec une approche d'investissement socialement responsable (ISR) sans passer par l'un des fonds de placement existants, Ethos propose de mettre en place des solutions de mandats de gestion ou de conseil ISR discrétionnaire. Les mandats sont assurés en partenariat avec Pictet Asset Management. Leur valeur totale au 31.12.2017 s'est élevée à CHF 326 millions.

C. Indices Ethos

L'indice **Ethos Index on MSCI World** a pour but d'exclure de l'indice traditionnel MSCI World les sociétés répondants aux critères d'exclusions définis ci-dessus.

L'indice **Ethos Swiss Corporate Governance Index (ESCGI)** privilégie les entreprises qui respectent les meilleures pratiques en matière de gouvernement d'entreprise. Au 31.12.2017, l'indice ESCGI est répliqué par des actifs totalisant CHF 581 millions.

En 2017 :

- Ethos a introduit un nouveau critère d'exclusion lié aux produits dans ses principes d'investissements : l'exploitation du charbon.
- Ethos a soumis à la FINMA une modification du contrat de fonds de l'ombrelle Ethos pour ouvrir l'ensemble des compartiments aux investisseurs privés. Ethos a obtenu l'approbation de la FINMA en février 2017.
- Ethos a lancé le 27.01.2017 l'indice Ethos Swiss Corporate Governance Index, le premier indice boursier suisse avec des critères de bonne gouvernance, en complément à l'indice Ethos Index on MSCI World lancé en 2016.

Fonds durables Ethos

► Liste des fonds Ethos

	Investisseurs	Fortune (31.12.2017)	
Actions	Suisse		
	Pictet-Ethos CH - Swiss Sustainable Equities	Qualifiés/Tous*	117 Mio.
	Ethos - Equities CH indexed, CG	Tous	394 Mio.
	Vontobel Fund (CH) - Ethos Equities Swiss M&S	Tous	479 Mio.
	Internationales		
Ethos - Equities Sustainable World ex CH	Tous	59 Mio.	
Unigestion – Ethos Environmental Sustainability LP**	Tous	87 Mio.	
Obligations	Suisse		
	Ethos - Bonds CHF	Tous	116 Mio.
	Internationales		
Ethos - Bonds International	Tous	59 Mio.	
Mix	Fonds d'allocation d'actifs		
	Ethos - Sustainable Balanced 33	Tous	22 Mio.

* classe (P dy) tout public, classe (I dy) réservée aux investisseurs qualifiés ou aux investisseurs qui souscrivent un montant initial supérieur à CHF 1 million et classe (E dy) réservée aux investisseurs qualifiés

** Ce fonds est actuellement fermé aux nouveaux investisseurs

► Performances 2017 des indices Ethos

Ethos Swiss Corporate Governance Index

	ESCGI TR	SPI TR
Depuis lancement 27.01.2017	17.89%	17.48%

Indice calculé par SIX Swiss Exchange

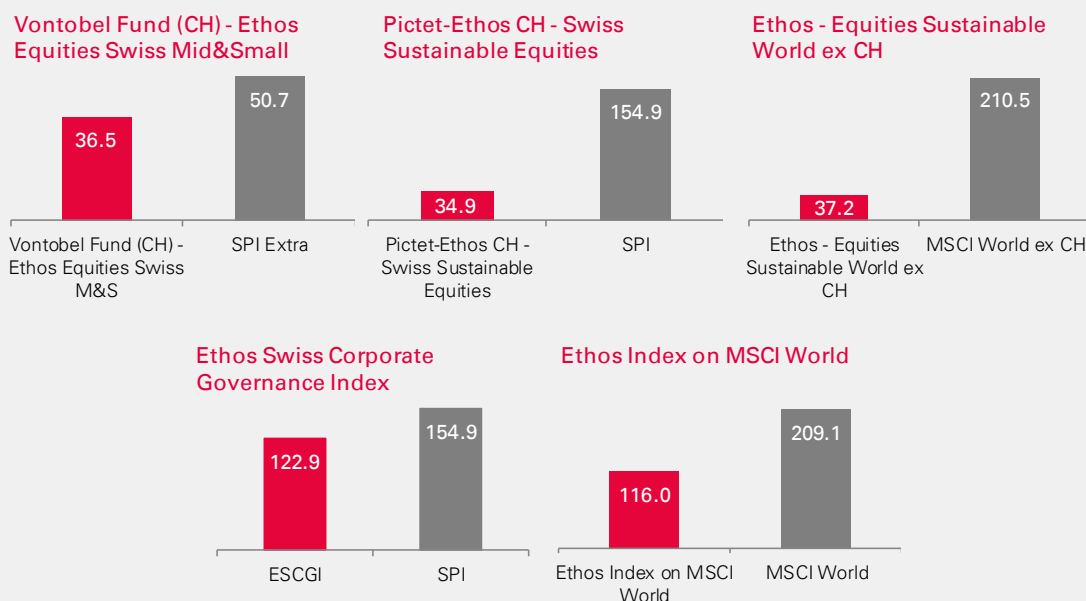
Ethos Index on MSCI World

	Ethos Index	MSCI World
2017	18.82%	18.00%
Depuis lancement 31.12.2015	29.25%	29.58%

Indice calculé par MSCI sur la base des exclusions Ethos

► Emissions CO₂e des fonds activement gérés en actions et des indices

Intensité carbone (tonnes CO₂e / MCHF chiffre d'affaires) au 31.12.2017



2.2 Service d'analyse d'assemblées générales d'actionnaires

Ethos Services propose aux investisseurs institutionnels l'analyse des assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote pour l'ensemble des sociétés cotées en Suisse ainsi que les principales sociétés cotées hors de Suisse.

Les 21 ans d'expérience d'Ethos dans le domaine de la gouvernance et de l'analyse des assemblées générales permettent à Ethos de proposer un service de haute qualité pour répondre aux exigences législatives de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés cotées (ORAb), obligeant les caisses de pension suisses à exercer leurs droits de vote pour les actions de sociétés cotées en Suisse détenues en direct.

Les clients d'Ethos disposent depuis 2014 d'un accès à une plateforme électronique. Celle-ci leur permet notamment un accès facilité aux analyses et aux recommandations de vote d'Ethos ainsi qu'aux informations concernant les sociétés analysées. La plateforme permet également aux clients d'élaborer facilement un reporting individualisé de leurs positions de vote.

2.2.1 Lignes directrices de vote

L'ensemble des recommandations de vote formulées par Ethos Services se sont basées sur l'édition 2017 de ses lignes directrices de vote. Ces lignes directrices se fondent à la fois sur la Charte d'Ethos qui repose sur le concept de développement durable et sur les principaux codes de bonne pratique en matière de gouvernement d'entreprise. Etant donné que les lois et la pratique évoluent rapidement, les lignes directrices sont revues et adaptées chaque année.

Les lignes directrices de vote sont disponibles sur www.ethosfund.ch.

2.2.2 Assemblées générales suisses

Durant l'année 2017, Ethos a analysé l'ordre du jour de l'ensemble des sociétés comprises dans l'indice Swiss Performance Index, et voté lors de toutes les assemblées générales des sociétés cotées en Suisse comprises dans les différents fonds de placement d'Ethos. L'ensemble des positions de vote ont été définies conformément aux lignes directrices de vote d'Ethos.

Les positions de vote concernant les sociétés suisses sont publiées sur www.ethosfund.ch deux

jours avant les assemblées générales. Une revue trimestrielle des positions adoptées par Ethos est communiquée sur le même site internet.

2.2.3 Assemblées générales non suisses

Ethos Services formule des recommandations de vote pour les sociétés comprises dans l'indice MSCI Europe ainsi que les 150 plus grandes sociétés nord-américaines et les 100 plus grandes sociétés de la zone Asie-Pacifique.

La plupart des analyses des assemblées générales étrangères ont été effectuées par les partenaires d'Ethos et font l'objet d'une vérification afin d'assurer le respect des lignes directrices de vote d'Ethos. L'approche par le biais d'un groupe de partenaires locaux permet de tenir compte des spécificités nationales, tout en respectant les règles fondamentales de bonne pratique en matière de gouvernance d'entreprise et en appliquant le concept de responsabilité sociale de l'entreprise.

Pour les sociétés européennes, les analyses ont été effectuées par les différents membres nationaux du réseau de consultants ECGS (Expert Corporate Governance Service) dont Ethos est le membre suisse. Les analyses des assemblées générales des sociétés basées en Amérique du Nord ont été effectuées en collaboration avec le consultant canadien Shareholder Association for Research and Education (SHARE).

Une revue trimestrielle des positions adoptées par Ethos est communiquée sur le site internet www.ethosfund.ch.

Service assemblées générales

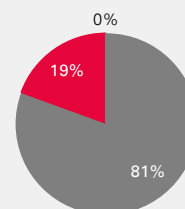
► Large couverture d'analyses

- Cinq univers suisses (SPI, 100 plus grandes sociétés suisses, SMI Expanded, SLI, SMI)
- Achat à la pièce
- MSCI Europe
- MSCI North America (150 plus grandes sociétés)
- MSCI Asia Pacific (100 plus grandes sociétés)

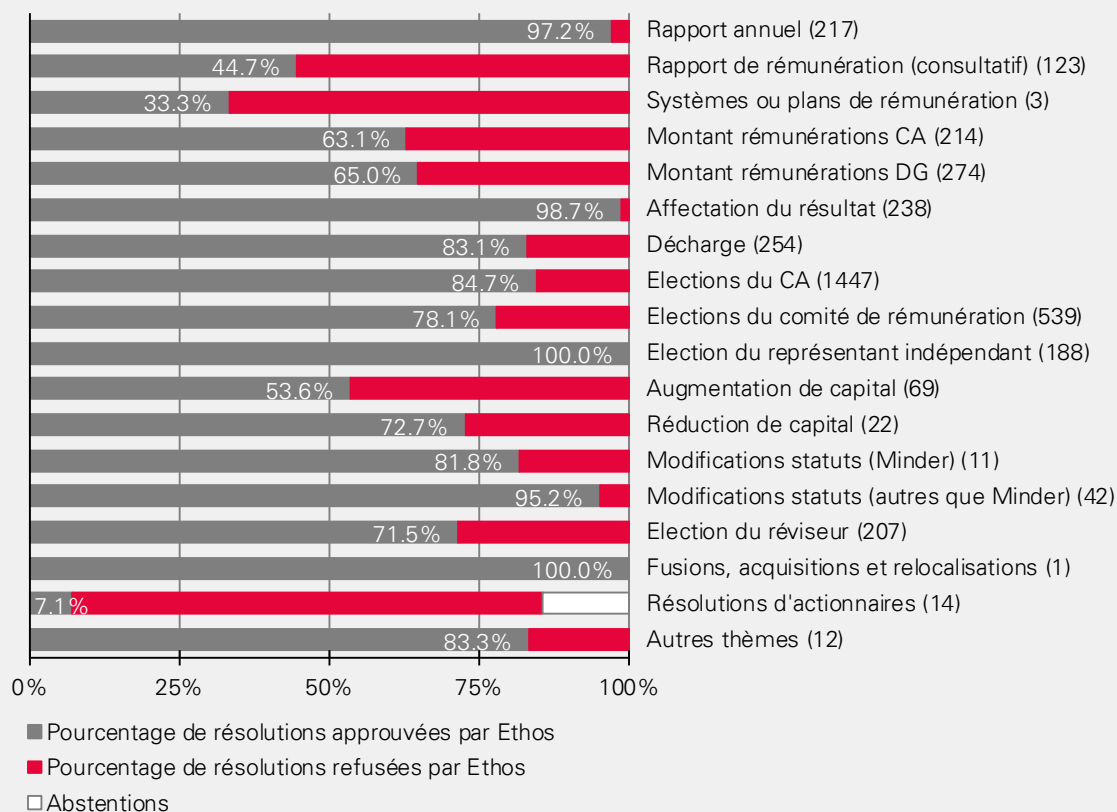
► Les positions de vote 2017 pour les sociétés suisses

Nb d'analyses	Nb de résolutions analysées
214	3'875

Recommandations de vote Ethos



Recommandations de vote par sujet



2.3 Dialogue avec les sociétés

Engager le dialogue avec les sociétés est une condition nécessaire pour tout investisseur à long terme guidé par le concept de développement durable. Le dialogue a pour but de sensibiliser les entreprises aux bonnes pratiques en matière de gouvernement d'entreprise et aux exigences du développement durable, afin d'entamer un processus d'amélioration. L'objectif est d'augmenter de manière durable la valeur de l'entreprise pour ses actionnaires, et parallèlement pour l'ensemble de ses parties prenantes.

2.3.1 Ethos Engagement Pool Suisse

Afin de permettre aux institutions suisses exonérées fiscalement, en particulier les caisses de pension suisses, d'engager le dialogue de manière conjointe, Ethos Services a lancé en 2004 l'Ethos Engagement Pool Suisse. Ce programme collectif de dialogue avec les sociétés suisses reçoit le mandat d'entreprendre, au nom de ses membres, un dialogue actif avec les entreprises cotées en Suisse. Au 31.12.2017, l'Ethos Engagement Pool Suisse comptait 132 membres (129 membres à fin 2016). La liste des institutions membres est communiquée sur www.ethosfund.ch.

En 2017, le dialogue a été mené avec les 150 plus grandes sociétés comprises dans l'indice SPI. Les principaux thèmes de dialogue ont été les suivants :

- **Gouvernement d'entreprise** : Composition et fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités, rémunérations des instances dirigeantes, donations politiques et philanthropiques, capital autorisé et conditionnel, clause d'opting out / up, rotation de la société de révision.
- **Responsabilité environnementale et sociale** : Code de conduite, reporting environnemental et social, stratégie face au changement climatique, gestion durable de la chaîne d'approvisionnement.

Le choix des thèmes est effectué annuellement par les membres de l'Ethos Engagement Pool Suisse. Le financement du pool est assuré exclusivement par ses membres ; la participation financière est fonction du montant détenu en actions suisses.

Depuis novembre 2017, les membres de l'EEP Suisse bénéficient également d'un accès aux analyses ESG des sociétés cotées suisses publiées sur la plateforme électronique d'Ethos.

2.3.2 Ethos Engagement Pool International

Suite au succès du programme de dialogue avec les sociétés cotées en Suisse, six institutions de prévoyance suisses ont rejoint Ethos pour étendre ce dialogue aux sociétés cotées à l'étranger en lançant, début 2017, l'Ethos Engagement Pool International. L'intérêt de conduire un dialogue également au niveau du portefeuille d'actions internationales a été confirmé tout au long de l'année par l'adhésion de 13 autres institutions. Au 31.12.2017, l'Ethos Engagement Pool International comptait 19 membres. La liste des institutions membres est communiquée sur www.ethosfund.ch.

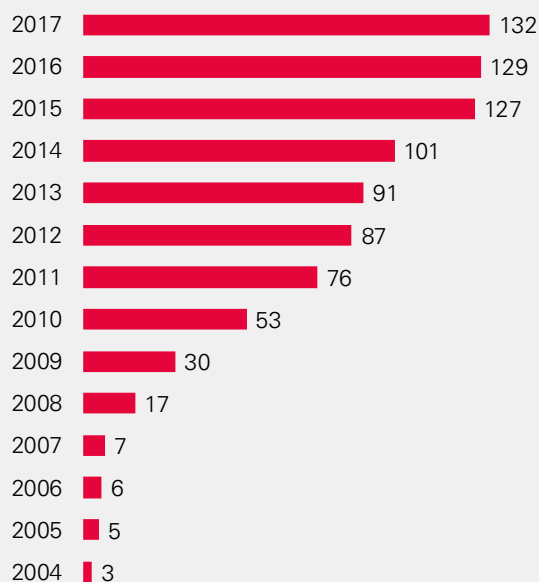
Le dialogue sur la gouvernance et la responsabilité sociale et environnementale est engagé soit sous la forme de participation à des initiatives internationales d'engagement collectif soit directement avec les sociétés. En effet, Ethos assure une veille des initiatives d'engagement depuis de nombreuses années déjà. Cela a amené les membres de l'EEP International à participer en 2017 activement à 12 initiatives d'engagement collectif international sur des sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance. Le résumé des démarches d'engagement entreprises au nom de l'EEP International est publié dans le rapport synthétique 2017, disponible sur www.ethosfund.ch.

Leur regroupement au sein de l'EEP International permet aux investisseurs institutionnels de profiter du réseau international constitué d'investisseurs institutionnels ou de groupements d'investisseurs dont Ethos fait partie depuis de nombreuses années.

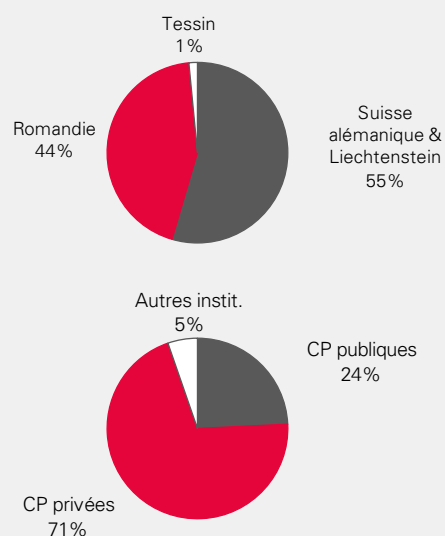
Les membres de l'EEP International bénéficient également d'un accès aux analyses ESG détaillées de l'ensemble des entreprises de l'indice MSCI World ex CH via la plateforme électronique d'Ethos. Les membres de l'EEP International peuvent ainsi lier la composition de leur portefeuille avec les évaluations ESG d'Ethos et les différents engagements entrepris.

Ethos Engagement Pool Suisse

Evolution des membres

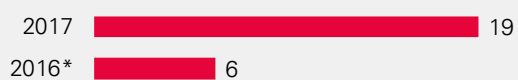


Répartition des membres



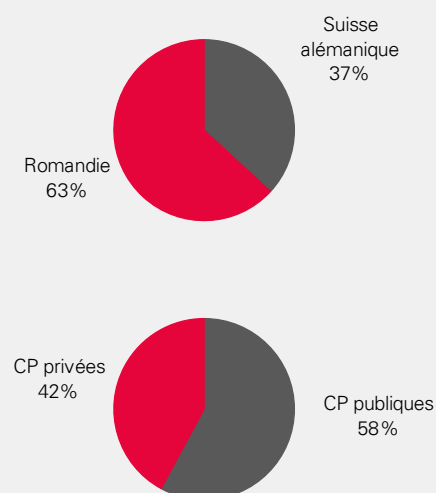
Ethos Engagement Pool International

Evolution des membres



* L'EEP International a été fondé par 6 caisses de pension en 2016

Répartition des membres



2.4 Analyses en lien avec des critères d'exclusion et des ratings ESG

Pour investir de manière socialement responsable, les investisseurs ont besoin de plus d'informations que les seules données financières. En particulier, les informations dans les domaines liés à la responsabilité environnementale et sociale, ainsi qu'à la gouvernance d'entreprise jouent un rôle clé.

A cet effet, Ethos Services propose aux investisseurs institutionnels diverses prestations en matière d'analyse extra-financière des sociétés comprises dans les indices SPI, SBI AAA-BBB, MSCI World ex CH ainsi que les 250 plus grandes entreprises de l'indice MSCI Emerging Markets.

Depuis 2016, les analyses ESG d'Ethos sont disponibles par le biais de la plateforme électronique d'Ethos. Des rapports sur près de 2'000 sociétés sont désormais accessibles par les clients à tout moment. La plateforme permet aux clients de « charger » leur portefeuille sur la plateforme pour avoir un aperçu du positionnement de leur portefeuille en matière ESG et de son exposition aux exclusions liées aux produits ou aux sociétés controversées.

2.4.1 Analyses environnementale, sociale et de gouvernance (ESG)

La détermination des critères d'analyses et de leur pondération dépend de la bonne pratique en matière ESG, des enjeux sectoriels ainsi que de la pratique des différents marchés. L'analyse quantitative est accompagnée d'une analyse qualitative des produits de la société ainsi que de son exposition à des controverses sérieuses ou majeures.

Les analyses de durabilité des sociétés intègrent une évaluation environnementale, sociale et de gouvernance. La partie environnementale et sociale recouvre des thèmes aussi variés que la stratégie et le système de management environnemental, les employés et employées, la durabilité des produits, les droits humains, les fournisseurs et les relations avec la société civile. La dimension liée à la gouvernance comprend des sujets tels que la transparence, la structure du capital, la composition et le fonctionnement du conseil d'administration, le système de rémunération, les droits des actionnaires et l'éthique des affaires.

2.4.2 Filtre d'exclusions basées sur les produits et sur le comportement

Ethos Services effectue une analyse des sociétés pour vérifier si elles ne devraient pas être exclues d'un portefeuille durable. Cela pourrait par exemple être le cas si une part significative du chiffre d'affaires est réalisée dans un secteur d'activité sensible (armement, tabac, nucléaire, organismes génétiquement modifiés, etc.).

Un autre facteur d'exclusion potentiel est lié au comportement des sociétés dans le cadre de leurs activités notamment dans le cas de violations répétées de conventions internationales ratifiées par la Suisse ou dans le cas de controverses graves en matière environnementale et sociale (violation des droits de l'Homme, atteinte majeure à l'environnement naturel, etc.).

2.4.3 Screening de portefeuille

Ethos Services effectue des screenings de portefeuilles existants, aussi bien en fonction de critères environnementaux, sociaux et de gouvernement d'entreprise prédéfinis, que de critères d'exclusion.

A ce titre, les investisseurs peuvent confier à Ethos un mandat d'analyse ESG de leur portefeuille. L'analyse se fait au niveau du portefeuille dans sa globalité ainsi qu'au niveau de chaque fonds de placement qui le compose.

Analyses ESG de sociétés

► Univers couvert par Ethos

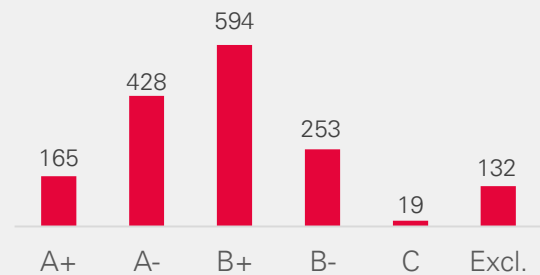
- Swiss Performance Index
- MSCI World ex CH
- MSCI Emerging Markets top 250
- SBI AAA-BBB

► Distribution des ratings ESG

SPI (202 sociétés analysées)

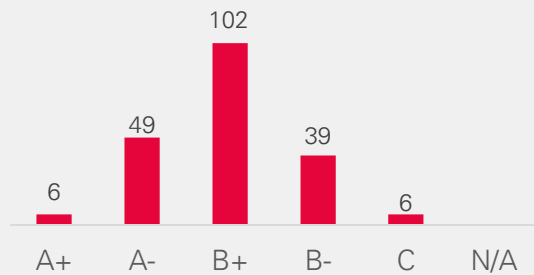


MSCI World ex CH (1'591 sociétés analysées)



► Distribution des ratings carbone

SPI (202 sociétés analysées)

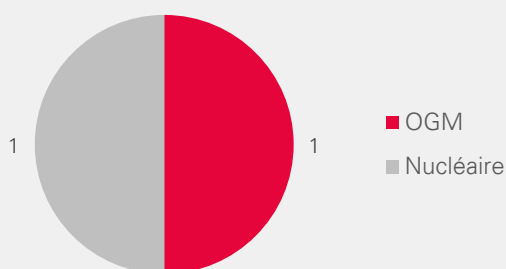


MSCI World ex CH (1'591 sociétés analysées)

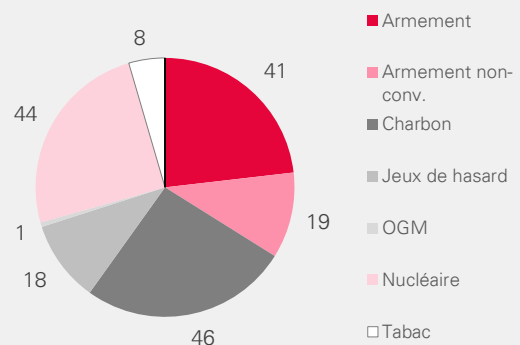


► Nombre de sociétés sujettes à des exclusions liées aux produits

SPI (2 sociétés)



MSCI World ex CH (132 sociétés, en tenant compte des doubles exclusions)



B. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

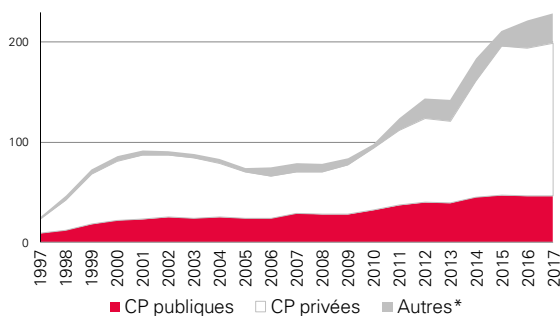
3. Fondation Ethos

3.1 Membres

Durant l'année 2017, la Fondation a accueilli 15 nouveaux membres. Il s'agit essentiellement de nouveaux membres de l'Ethos Engagement Pool Suisse et de clients du service d'analyses des assemblées générales. En parallèle, Ethos a vu la démission de 8 membres, dont plusieurs à la suite de liquidations et fusions de caisses de pension. La Fondation Ethos comptait ainsi 229 membres au 31.12.2017 (222 membres à fin 2016).

La liste des membres est communiquée sur www.ethosfund.ch.

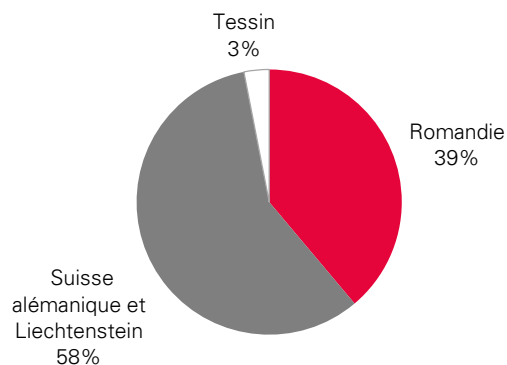
Evolution du nombre de membres depuis la création de la Fondation



* Autres institutions exonérées fiscalement

La répartition géographique des membres est la suivante :

Répartition des membres au 31.12.2017



Les conditions d'admission pour les nouveaux membres sont précisées dans les « Principes d'application pour l'adhésion de nouveaux

membres » qui sont disponibles sur www.ethosfund.ch. Il s'agit notamment des conditions suivantes :

- Être une institution de prévoyance en faveur du personnel domiciliée en Suisse, une fondation d'utilité publique ou une institution analogue ;
- Être exonérée de l'impôt fédéral direct et de l'impôt anticipé ;
- Être impliquée dans la réalisation du but de la Fondation Ethos, c'est-à-dire satisfaire au moins à l'une des trois conditions suivantes :
 - Avoir souscrit des parts de l'un des compartiments des différents fonds de placement conseillés par Ethos Services ;
 - Être cliente d'Ethos Services ;
 - Contribuer financièrement à la réalisation du but de la Fondation Ethos.

3.2 Buts et structure

3.2.1 Buts

Ethos, Fondation suisse pour un développement durable, a été créée en 1997 à Genève par deux caisses de pension. Les statuts et le règlement d'organisation sont disponibles sur www.ethosfund.ch. La Fondation Ethos a les deux buts suivants :

1. Favoriser la prise en compte, dans les activités d'investissement, des principes du développement durable et des règles de bonne pratique en matière de gouvernement d'entreprise ;
2. Promouvoir un environnement socio-économique stable et prospère, au bénéfice de la société civile dans son ensemble et qui préserve les intérêts des générations futures.

Ethos est une fondation soumise à la surveillance du Département fédéral de l'intérieur. Le conseil de fondation est l'organe suprême. L'assemblée générale de la Fondation Ethos dispose d'un rôle consultatif, elle est convoquée au moins une fois par année dans les six mois suivant la fin de l'exercice. Ses compétences sont définies à l'article 11 des statuts de la Fondation Ethos.

3.2.2 Assemblée générale

Au cours de l'exercice 2017, l'assemblée générale ordinaire des membres de la Fondation Ethos s'est tenue le 08.06.2017.

L'assemblée a pris congé de Jacques Zwahlen, membre du conseil de fondation depuis la création de la Fondation en 1997 et vice-président depuis 2007, ainsi que de Gisela Basler, qui ont décidé de ne plus se représenter pour réélection. L'assemblée a remercié chaleureusement Jacques Zwahlen pour son engagement exceptionnel en faveur du développement et du rayonnement d'Ethos depuis sa création. Gisela Basler a également reçu les remerciements de l'assemblée pour sa contribution au développement d'Ethos au cours de ces dernières années.

L'assemblée a notamment recommandé :

- d'approuver les comptes et le rapport annuel 2016 ;
- de réélire les membres non nommés par les fondatrices (excepté Jacques Zwahlen et Gisela Basler qui ont renoncé à se représenter pour réélection) ;
- d'élire Stephan Bannwart en tant que nouveau membre du conseil de fondation ;
- d'approuver le rapport de rémunération des instances dirigeantes ;
- de réélire Deloitte SA comme société de révision pour un mandat d'une année.

A l'issue de la partie officielle, Mme Andrea Burkhardt, Cheffe de la division Climat au sein de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), a donné une conférence sur le rôle des marchés financiers en matière de changement climatique. Son exposé a été suivi par une discussion avec les participants.

Le procès-verbal de l'assemblée générale est disponible sur le site internet d'Ethos.

3.2.3 Codes et déclarations

La Fondation Ethos est signataire des documents suivants :

- **Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP)**
www.asip.ch
- **Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise**
www.economiesuisse.ch

- **Lignes directrices pour les investisseurs institutionnels en vue de l'exercice des droits sociaux dans les sociétés anonymes**
www.swissinvestorscode.ch
- **Montréal Carbon Pledge**
www.montrealpledge.org
- **Principes pour l'investissement responsable (PRI)**
www.unpri.org
- **UN Global Compact**
www.unglobalcompact.org

3.3 Conseil de fondation

Les membres du conseil de fondation sont élus par cooptation pour des mandats d'une année et sont rééligibles, conformément à l'article 8 des statuts. L'assemblée générale des membres formule des recommandations à ce sujet. Par ailleurs, les deux institutions fondatrices (CEPG et CPPIIC) nomment chacune un représentant au conseil de fondation. Le conseil a formé un Bureau composé du président et du vice-président ; le directeur participe aux séances du Bureau avec voix consultative.

Au cours de l'exercice 2017, Jacques Zwahlen, membre du conseil de fondation depuis 1997 et vice-président depuis 2007, ainsi que Gisela Basler, membre du conseil de fondation depuis 2014, ne se sont pas représentés à réélection lors de l'assemblée générale des membres de la Fondation Ethos du 08.06.2017. Françoise Bruderer Thom a été membre du conseil de 2011 jusqu'à sa démission le 05.12.2017.

3.3.1 Composition au 31 décembre 2017

Membre	Fonction	Année de naissance	Au conseil depuis	Bureau du Conseil
Dominique Biedermann	Président	1958	2015	Président
Hanspeter Uster	Vice-président ⁽¹⁾	1958	2009	Membre ⁽¹⁾
Stephan Bannwart ⁽¹⁾	Membre	1965	2017	-
Aldo Ferrari	Membre	1962	2016	-
Jean-Louis Rimaz	Membre	1950	2014	-

(1) Depuis le 08.06.2017



Dominique Biedermann
Président

Dominique Biedermann est président du conseil de fondation d'Ethos et du conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2015. Auparavant, il a été le directeur de la Fondation Ethos depuis 1998 ainsi que de la société Ethos Services depuis sa création en 2000.

En 1989, Dominique Biedermann a obtenu le titre de docteur ès sciences économiques de l'Université de Genève. En 1991, il a rejoint la Caisse de prévoyance des enseignants de l'Instruction publique et des fonctionnaires de l'Administration du Canton de Genève (CIA) en tant que directeur adjoint, puis comme directeur de 1994 à 1998. A ce titre, il a participé en 1997 à la création de la Fondation Ethos.

Dominique Biedermann est membre du conseil d'administration de la Fédération des coopératives Migros depuis 2012. Il est également membre du conseil d'administration de la société Expert Corporate Governance Service (ECGS) à Londres, ainsi que président du Comité d'éthique et de déontologie de l'Université de Genève. Il est régulièrement invité comme enseignant dans le domaine du gouvernement d'entreprise et des investissements socialement responsables, notamment aux universités de Fribourg et de Zurich. Il a été lauréat du prix 2012 de la Fondation Landis & Gyr pour son rôle de pionnier dans la mise en pratique des règles de gouvernement d'entreprise et des principes du développement durable dans la gestion de fortune. En 2013, l'Université de Fribourg a décerné à Dominique Biedermann le titre de docteur honoris causa pour son engagement dans l'adoption des pratiques de bonne gouvernance par les entreprises suisses, ainsi que son action en faveur de l'investissement socialement responsable. En 2015, il a obtenu le titre honorifique d'Alumnus de l'année de l'Université de Genève.



Hanspeter Uster
Vice-président

Hanspeter Uster siège au conseil de fondation en tant que membre indépendant depuis 2009 et vice-président depuis le 08.06.2017. Depuis 2012, il est également vice-président du comité de l'association Ethos Académie en tant que représentant de la Fondation Ethos.

Hanspeter Uster a été conseiller d'Etat à Zoug et directeur du département de la sécurité de 1991 à 2006. De 1985 à 1990, il a travaillé comme avocat et notaire indépendant dans le canton de Zoug. De 2007 à 2013, Hanspeter Uster a dirigé le centre de compétence de criminalité économique à Lucerne. Depuis 2007, il est président du conseil de fondation de l'Institut suisse de police. Il est membre de l'Autorité de surveillance du Ministère public de la Confédération depuis le 1^{er} janvier 2013. Il dirige également divers projets dans le domaine de la justice et de la sécurité. En 2015, l'Université de Berne a décerné à Hanspeter Uster le titre de docteur honoris causa pour son engagement en faveur de l'égalité de droit et de l'Etat de droit ainsi que pour ses contributions dans le domaine de l'assurance qualité des organes de police et de justice. Hanspeter Uster a été président de la Gesellschaft für ethische Fragen (GEF) de 2000 à 2016.



Stephan Bannwart

Stephan Bannwart siège au conseil de fondation d'Ethos depuis le 08.06.2017 en tant que représentant de la Stiftung Abendrot.

Stephan Bannwart est titulaire du Brevet fédéral de spécialiste de la prévoyance en faveur du personnel. Il est également expert-comptable diplômé et économiste d'entreprise avec spécialisation en comptabilité / controlling de la Haute Ecole de Gestion de Lucerne (HWW). Stephan Bannwart est membre de la direction de la Stiftung Abendrot (par le biais d'un mandat de Pico Vorsorge AG) depuis janvier 2017 et occupe le poste de responsable « Finances et placements » au sein de la Stiftung Abendrot depuis 2015. Il est membre de la Direction de Pico Vorsorge depuis 2010 et siège au conseil d'administration de cette institution depuis 2017. Auparavant, il a occupé différents emplois en particulier au sein de sociétés de révision. Stephan Bannwart est membre du Conseil de la Banque Raiffeisen Laufental-Thierstein depuis 2008.



Aldo Ferrari

Aldo Ferrari siège au conseil de fondation d'Ethos depuis 2016 en tant que représentant de l'une des deux caisses fondatrices, la Caisse Paritaire de Prévoyance de l'Industrie et de la Construction (CPPIC).

Aldo Ferrari est titulaire du Brevet fédéral de spécialiste en assurances sociales. Il est membre du Comité directeur du syndicat Unia à Berne depuis 2011 et vice-président depuis 2012. Auparavant, il a été responsable régional du syndicat Unia pour le canton de Vaud de 2005 à 2010 et Secrétaire syndical et responsable régional du Syndicat Industrie & Bâtiment pour le canton de Vaud de 1996 à 2004.

Depuis 2012, Aldo Ferrari est membre de la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHSPP). Il est président du conseil de fondation de la CIEPP (Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance professionnelle) et de la Fondation Proparis. Aldo Ferrari est également vice-président du conseil de fondation de la Caisse de pension d'Unia et de la Fondation RESOR ainsi que membre du conseil de la Fondation 2^{ème} pilier swissstaffing, de la Caisse de pension de l'Union syndicale suisse (USS) et de la Fondation FAR.



Jean-Louis Rimaz

Jean-Louis Rimaz siège au conseil de fondation depuis 2014 en tant que représentant de l'une des deux caisses fondatrices, la Caisse de pension de l'Etat de Genève (CPEG). Il représente également la CPEG à l'Ethos Engagement Pool.

Jean-Louis Rimaz, diplômé en biologie, a été enseignant au secondaire à Genève jusqu'en 2013, ainsi que formateur en didactique de la biologie à l'Institut de formation des maîtres de l'enseignement secondaire (IFMES). Il a représenté le personnel au comité de la CIA jusqu'en décembre 2013. Il en a été le président ou le vice-président de septembre 2006 à décembre 2013. Il a siégé pour la CIA aux conseils d'administration de Logement Social Romand (LSR SA) et de Fongit Seed Invest (FSI SA). Il a aussi été mandataire de la CIA pour les contacts avec les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI).

3.3.2 Activités

Le tableau ci-contre présente le nombre de séances du conseil de fondation et du bureau du conseil ainsi que la participation individuelle aux séances de chacun des membres.

Tout au long de l'année, le conseil de fondation a régulièrement été informé par la direction de l'évolution des activités. La séance stratégique annuelle, tenue conjointement avec le conseil d'administration d'Ethos Services, a notamment conduit à mener une réflexion sur l'intégration de compétences scientifiques et éthiques dans les travaux des Conseils. Une analyse des perspectives pour l'association Ethos Académie a également été faite.

Participations aux séances

Membres	Conseil	Bureau
Stephan Bannwart ⁽¹⁾	4	-
Gisela Basler ⁽²⁾	1	-
Dominique Biedermann	6	7
Françoise Bruderer Thom ⁽³⁾⁽⁴⁾	5	-
Aldo Ferrari	6	-
Jean-Louis Rimaz	6	-
Hanspeter Uster ⁽⁵⁾	6	7
Jacques Zwahlen ⁽²⁾	1	3
Total de séances	6⁽⁶⁾	7

⁽¹⁾ Depuis le 08.06.2017.

⁽²⁾ Jusqu'au 08.06.2017.

⁽³⁾ A participé à une séance du groupe de travail «Ethos Académie».

⁽⁴⁾ Jusqu'au 05.12.2017.

⁽⁵⁾ A participé à trois séances des Bureaux en tant qu'invité avant sa nomination en tant que vice-président. A également participé sans droit de vote à une séance extraordinaire du conseil d'administration d'Ethos Services.

⁽⁶⁾ Dont une séance de deux jours et une conférence téléphonique tenues conjointement avec le conseil d'administration d'Ethos Services.

3.4 Direction et administration

3.4.1 Composition

La direction de la Fondation Ethos est assurée par un directeur. Le directeur assiste aux séances du bureau du conseil de fondation avec voix consultative.



Vincent Kaufmann
Directeur

Vincent Kaufmann (1980) est directeur de la Fondation Ethos et de la société Ethos Services depuis 2015. Il a été membre de la direction d’Ethos Services depuis 2011 responsable en particulier de la gestion de fortune, et directeur adjoint depuis 2013. Il a rejoint Ethos en 2004 comme analyste corporate governance, puis successivement comme senior analyst et deputy head of corporate governance. Il participe également aux activités de dialogue dans le domaine de la gouvernance d’entreprise et de la durabilité avec les instances dirigeantes de sociétés cotées suisses. Depuis 2014, il siège au Conseil de surveillance du consultant de vote Proxinvest SAS à Paris en tant que représentant de l’actionnaire Ethos Services SA.

Après un master en gestion d’entreprise de l’Université de Genève en 2004, Vincent Kaufmann a obtenu en 2009 le diplôme fédéral d’expert en finance et controlling.

3.4.2 Fonctionnement

L’administration de la Fondation Ethos est assurée, sur mandat, par le secrétariat d’Ethos Services SA. La Fondation Ethos lui verse CHF 37’000 par année pour les frais administratifs et de loyer. Par ailleurs, Ethos Services SA a le droit d’utiliser la marque « Ethos » contre un montant forfaitaire calculé en pourcentage du chiffre d’affaires réalisé en lien avec la marque, soit CHF 164’601 en 2017.

- Séance < 3 heures : CHF 500
- Séance de 3 à 5 heures : CHF 750
- Séance > 5 heures : CHF 1’000

Le vice-président du conseil de fondation reçoit une indemnité supplémentaire de CHF 3’000 par an.

3.5 Rapport de rémunération

3.5.1 Conseil de fondation

Les honoraires du conseil de fondation d’Ethos ont été fixés par lui-même. Le rapport de rémunération fait l’objet d’un vote consultatif à l’assemblée générale de la fondation.

Le président du conseil de fondation reçoit une rémunération forfaitaire de CHF 30’000 par année pour les tâches effectuées dans le cadre de sa fonction. Il est simultanément président du conseil d’administration d’Ethos Services, charge pour laquelle il reçoit une rémunération séparée (voir 4.5.1). La charge de travail cumulée de président du conseil de fondation Ethos et de président du conseil d’administration d’Ethos Services est estimée en 2017 à un taux d’activité de 50% d’un plein temps.

Les autres membres du conseil de fondation d’Ethos reçoivent un forfait annuel de CHF 3’000 ainsi qu’une rémunération par séance à laquelle ils participent. Cette rémunération est fonction de la durée de la séance :

Honoraires versés au conseil de fondation en 2017		
Membres	Honoraires	
Stephan Bannwart ⁽¹⁾	CHF	4’250
Gisela Basler ^{(2) (3)}	CHF	2’750
Dominique Biedermann ⁽⁴⁾	CHF	30’000
Françoise Bruderer Thom ^{(3) (5)}	CHF	8’500
Aldo Ferrari	CHF	8’000
Jean-Louis Rimaz	CHF	8’000
Hanspeter Uster	CHF	16’000
Jacques Zwahlen ⁽²⁾	CHF	6’500
Total	CHF	84’000

(1) Depuis le 08.06.2017.

(2) Jusqu’au 08.06.2017.

(3) Les honoraires ont été versés à l’institution dont le membre du conseil est le représentant.

(4) D. Biedermann a également reçu d’Ethos Services CHF 120’000 en tant que président du conseil d’administration.

(5) Jusqu’au 05.12.2017.

3.5.2 Direction

Le directeur de la Fondation Ethos a un contrat de travail avec Ethos Services et est rémunéré par cette dernière (voir 4.5.2).

3.6 Participation

La Fondation Ethos possède la majorité du capital de la société Ethos Services dont le siège est à Genève (voir point 4). De ce fait, le rapport annuel de la Fondation Ethos comprend également les comptes d'Ethos Services ainsi que les comptes consolidés du groupe.

Par ailleurs, la Fondation Ethos détient un portefeuille comprenant en principe une action de chaque société comprise dans l'indice boursier suisse SPI. Ces titres permettent à la Fondation Ethos de représenter d'autres actionnaires pour l'exercice des droits de vote en assemblée générale. Les titres sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur boursière. Au 31.12.2017, la valeur du portefeuille était de CHF 79'656 (valeur boursière : CHF 181'917).

3.7 Organe de révision

La révision des comptes de la Fondation Ethos, de la société Ethos Services ainsi que des comptes consolidés est assurée par Deloitte. L'organe de révision a un mandat annuel.

Pour l'exercice 2017, les honoraires de révision se sont élevés à CHF 2'000 pour les comptes de la Fondation Ethos, à CHF 14'000 pour les comptes d'Ethos Services et à CHF 4'000 pour les comptes consolidés. Deloitte a également assuré le mandat de contrôler le respect par Ethos Services de la « Directive pour la distribution de placements collectifs de capitaux » de la SFAMA (CHF 2'500).

3.8 Politique d'information

Les différents documents officiels sont disponibles sur www.ethosfund.ch ainsi que sur demande auprès du secrétariat de la Fondation Ethos :

Siège

Place de Cornavin 2, Case postale, 1211 Genève 1
T +41 (0)22 716 15 55 ; F +41 (0)22 716 15 56

Bureau de Zurich

Bellerivestrasse 3, 8008 Zurich
T +41 (0)44 421 41 11; F +41 (0)44 421 41 12

4. Ethos Services

4.1 But

La société Ethos Services a été créée sous forme de société anonyme en juin 2000. Elle assure l'ensemble des activités d'investissement et de conseil du groupe Ethos. Elle est spécialisée dans le domaine des investissements socialement responsables. Les différents types de produits proposés par Ethos Services sont présentés dans le chapitre 2 ci-dessus.

Ethos Services intègre dans toutes ses activités le concept de développement durable et les principes de la Charte de la Fondation Ethos. Ses prestations s'adressent à la fois à des clients institutionnels et privés, suisses et étrangers.

Ethos Services bénéficie du statut distributeur de placements collectifs de capitaux. Ce statut nécessite un contrôle annuel qui est effectué depuis 2014 par Deloitte.

4.2 Structure

4.2.1 Structure du capital

Au 31.12.2017, Ethos Services disposait d'un capital nominal de CHF 1'436'000 réparti en 1'436 actions d'une valeur nominale de CHF 1'000. Le capital était détenu à 69.64% par la Fondation Ethos, et à 30.36% par 16 membres et un ancien membre de la Fondation (voir liste des actionnaires ci-contre).

4.2.2 Assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire a eu lieu le 08.06.2017. Les comptes, le rapport annuel et la décharge du conseil d'administration ont été acceptés. Les six membres du conseil d'administration ont été réélus pour un mandat d'une année. Le Conseil a ensuite reconduit Dominique Biedermann dans sa fonction de président et Claude-Victor Comte a été renommé vice-président.

A l'issue de la partie officielle, Mme Andrea Burkhardt, Cheffe de la division Climat au sein de l'Office fédéral de l'environnement, a donné une conférence sur le rôle des marchés financiers en matière de changement climatique. Son exposé a été suivi par une discussion avec les participants.

Actionnaires d'Ethos Services SA au 31.12.2017

	Institution	Siège	Pourcentage
1	Fondation Ethos	Genève	69.64%
2	Pensionskasse Post	Berne	6.96%
3	Retraites Populaires	Lausanne	6.96%
4	Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève CPEG	Genève	6.96%
5	Pensionskasse Bühler AG Uzwil	Uzwil	2.09%
6	Luzerner Pensionskasse	Lucerne	1.39%
7	Stiftung Abendrot	Bâle	1.39%
8	Caisse paritaire de prévoyance de l'industrie et de la construction (CPPIC)	Genève	1.04%
9	Gebäudeversicherung Luzern	Lucerne	0.70%
10	Pensionskasse der Gemeinde Weinfelden	Weinfelden	0.70%
11	Pensionskasse Stadt Romanshorn	Romanshorn	0.70%
12	Fondation de prévoyance NODE LPP	Genève	0.35%
13	Fondation rurale de prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité	Lausanne	0.35%
14	Prosperita Stiftung für die berufliche Vorsorge	Berne	0.35%
15	Fonds cantonal de compensation de l'assurance maternité	Genève	0.14%
16	Fonds cantonal de compensation des allocations familiales	Genève	0.14%
17	Caisse de pensions du personnel de Naef & Cie SA	Genève	0.07%
18	terre des hommes schweiz (Sektion deutsche Schweiz)	Bâle	0.07%
	Total		100%

4.3 Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration sont élus par l'assemblée générale pour des mandats d'une année, renouvelables. Le conseil d'administration a formé un Bureau du conseil, un comité de gestion et un comité d'audit.

Au cours de l'exercice 2017, Claude-Victor Comte, membre du conseil d'administration depuis 2006 et vice-président depuis 2007, est décédé brusquement le 16.09.2017. Monika Roth a été membre du conseil d'administration d'Ethos Services de 2007 jusqu'à sa démission le 05.12.2017.

4.3.1 Composition au 31 décembre 2017

Membre	Fonction	Année de naissance	Au conseil depuis	Bureau du Conseil	Comité d'audit	Comité de gestion
Dominique Biedermann	Président	1958	2015	Président	-	Membre
Philippe Doffey	Vice-président ⁽¹⁾	1960	2012	Membre ⁽¹⁾	Membre	-
René Sieber	Membre	1955	2002	-	Membre ⁽¹⁾	Président
Konrad Wüest	Membre	1960	2015	-	-	Membre

⁽¹⁾ Depuis le 03.10.2017.

Dominique Biedermann
Président

Voir Curriculum vitae sous 3.3.1



Philippe Doffey
Vice-président

Philippe Doffey est membre du conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2012 en tant que représentant de Retraites Populaires à Lausanne et vice-président depuis le 03.10.2017.

Philippe Doffey est titulaire d'une licence HEC mention gestion d'entreprise de l'Université de Lausanne et d'un MBA de la Western Washington University aux Etats-Unis. Il a rejoint Retraites Populaires en 1998, institution au sein de laquelle il a assuré diverses fonctions de direction, en particulier celle de responsable de la division marketing et conseil, avant d'être nommé Directeur général en 2013. Auparavant, il a occupé diverses fonctions de gestion de projet, consulting et vente dans le secteur informatique.

Philippe Doffey est administrateur de la compagnie d'assurances sur la vie Forces Vives SA et trésorier de la Fondation Toms Pauli. En 2016, il a obtenu le Certificat d'administrateur de l'Académie des Administrateurs (ACAD). Il a été président d'Economie Région Lausanne de 2012 à 2016.



René Sieber

René Sieber est membre du conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2002.

René Sieber est docteur ès sciences économiques et sociales de l'Université de Genève. Il est directeur-fondateur de Dynagest SA, une société d'asset management spécialisée dans la gestion obligataire et la gestion quantitative des risques, créée en 1993, dont il a été membre du conseil d'administration jusqu'en octobre 2017. Auparavant, il a été en charge dès 1987 de l'analyse macroéconomique et de la stratégie de placement obligataire auprès d'Unigestion SA où il a aussi assumé dès 1990 la responsabilité du service de gestion des comptes institutionnels.

De 2010 à 2017, René Sieber a assuré la présidence de Dynamic Asset Management Company (Luxembourg) S.A., une société de gestion de fonds de placement, filiale de Dynagest SA. De 1988 à 2016, il a été chargé de cours en finance à l'Université de Genève où il est co-directeur du certificat de formation continue (CAS) en gestion quantitative de portefeuille. Il est aussi depuis 1991 chargé de cours auprès du Centre de formation des professionnels de l'investissement (AZEK). Enfin, depuis 2016, il est membre du Conseil d'orientation stratégique de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).



Konrad Wüest

Konrad Wüest est membre du conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2015 comme représentant de la Caisse de pension de la ville de Lucerne.

Konrad Wüest a effectué des études d'histoire et d'économie à l'Université de Berne. Il a également suivi l'International Bankers School du Credit Suisse à New York ainsi que l'International Executive Programme de l'INSEAD à Fontainebleau (France). Konrad Wüest est Directeur et responsable des investissements de la Caisse de pension de la ville de Lucerne (Pensionskasse Stadt Luzern) depuis 2006. De 1994 à 2006, il a assumé différentes fonctions de direction dans le conseil et la gestion de portefeuille au sein de Credit Suisse Lucerne. Auparavant, il a été en charge des activités de conseil en investissement notamment auprès de Crédit Suisse Gibraltar.

4.3.2 Activités

Le tableau ci-contre présente le nombre de séances du conseil d'administration, du bureau du conseil, du comité de gestion, du comité d'audit ainsi que la participation individuelle aux séances de chacun des membres.

Tout au long de l'année, le conseil d'administration a régulièrement été informé par la direction de l'évolution des activités. La séance stratégique annuelle, tenue conjointement avec le conseil de fondation d'Ethos, a notamment conduit à mener une réflexion sur l'intégration de compétences scientifiques et éthiques dans les travaux des Conseils. Une analyse des perspectives pour l'association Ethos Académie a également été faite.



Participations aux séances				
Membres	Conseil	Bureau	Com. gestion	Com. d'audit
Dominique Biedermann	8	7	3	-
+Claude-Victor Comte ⁽¹⁾	4	4	-	1
Philippe Doffey	8	3 ⁽²⁾	-	2
Monika Roth ⁽³⁾	7	-	-	2
René Sieber	7	-	3	-
Konrad Wüest	6	-	3	-
Total	8⁽⁴⁾	7	3	2

(1) Jusqu'au 16.09.2017.
 (2) Depuis le 03.10.2017.
 (3) Jusqu'au 05.12.2017.
 (4) Dont une séance de deux jours et une conférence téléphonique tenues conjointement avec le conseil de fondation d'Ethos.

4.4 Direction et administration

4.4.1 Composition

La direction d'Ethos Services est composée d'un directeur et de trois membres. Le directeur préside la direction dont les décisions sont prises à la majorité des voix. Le directeur assiste aux séances du bureau du conseil d'administration avec voix consultative.

<p>Vincent Kaufmann Directeur</p>	<p>Voir Curriculum vitae sous 3.4.1</p>
 <p>Yola Biedermann Head of Corporate Governance & Responsible Investment</p>	<p>Yola Biedermann (1958) a été engagée chez Ethos en 1999. Elle est membre de la direction d'Ethos Services depuis 2011 et dirige l'équipe des analystes en gouvernance d'entreprise et durabilité. A ce titre, elle est responsable des activités d'investissement socialement responsable d'Ethos. Elle est notamment chargée de la supervision des analyses des assemblées générales d'actionnaires, des activités de dialogue avec les sociétés ainsi que des différentes études qu'Ethos réalise dans les domaines de la gouvernance d'entreprise et de la responsabilité environnementale et sociale. Elle dirige également l'actualisation régulière des lignes directrices de vote.</p> <p>Yola Biedermann a obtenu le titre de docteur ès sciences économiques de l'Université de Genève. Avant de rejoindre Ethos, elle a été active plusieurs années comme économiste au Service de la planification hospitalière du Canton de Genève, puis a poursuivi sa carrière comme professeur d'économie, notamment à la Haute Ecole de Gestion de Genève.</p>
 <p>Anthony Gloor Head of Corporate Services</p>	<p>Anthony Gloor (1981) a rejoint Ethos en 2015 en tant que Head of Corporate Services, membre de la Direction. Il est responsable de l'administration générale, des budgets et de la comptabilité, des publications et des instruments de communication, du développement et de la maintenance des infrastructures informatiques, ainsi que du système de contrôle interne et de la compliance aux normes. En parallèle de sa fonction chez Ethos, il est professeur vacataire à la Haute Ecole de Gestion de Genève (HES-SO) pour le cours « Gouvernance, risque et compliance ».</p> <p>Anthony Gloor est titulaire d'un master en systèmes d'information et de communication de l'Université de Genève, avec spécialisation en gestion d'entreprise. Il dispose également du diplôme d'auditeur de systèmes d'information décerné par l'ISACA (Information Systems Audit and Control Association) et du certificat en management et contrôle du risque de l'IIA (Institute of Internal Auditors). Avant de rejoindre Ethos, il a été actif pendant 10 ans au sein du cabinet d'audit Deloitte en Suisse romande, en particulier en tant que directeur adjoint depuis 2012. Dans ce cadre, il a mené de nombreuses missions d'audit et de conseil en gestion des risques et a été responsable de la formation pour les départements « conseils » au niveau suisse.</p>



Michael Spalding
Head of Client Relations

Michael Spalding (1967) est membre de la direction d'Ethos Services depuis 2011, responsable des relations avec les membres et les clients d'Ethos. Il a été engagé en 2010 en qualité de senior relationship manager auprès du bureau d'Ethos à Zurich.

Michael Spalding est économiste d'entreprise, diplômé de la Haute Ecole de Gestion de Zurich (HWW). Il est également titulaire du diplôme d'analyste CIIA (Certified International Investment Analyst).

De 1987 à 1996, Michael Spalding a occupé différentes fonctions au sein du Credit Suisse. De 1996 à 2001, Michael Spalding a travaillé chez Swiss Re auprès du service clients, en charge des compagnies d'assurance basées en Amérique latine. Il a également été directeur adjoint du centre de formation de Swiss Re pour l'Amérique latine et de son développement. A partir de 2001, il a assuré la fonction de Relationship Manager pour la clientèle institutionnelle suisse, successivement auprès du Credit Suisse et de Lombard Odier Darier Hentsch.

4.4.2 Fonctionnement

La direction assure la responsabilité de l'administration d'Ethos Services. Au 31.12.2017, la société occupait 18 collaboratrices et collaborateurs (6 femmes et 12 hommes) pour 17.4 postes de travail à plein temps (17 personnes et 16.4 postes au 31.12.2016). Deux collaborateurs temporaires ont été engagés pendant la période des assemblées générales d'actionnaires pour renforcer l'équipe d'analystes.

4.5 Rapport de rémunération

4.5.1 Conseil d'administration

Les honoraires du conseil d'administration d'Ethos Services ont été fixés par lui-même. Le rapport de rémunération fait l'objet d'un vote consultatif à l'assemblée générale ordinaire de la société.

Le président du conseil d'administration reçoit une rémunération forfaitaire de CHF 120'000 par année pour les tâches effectuées dans le cadre de sa fonction. Il est simultanément président de la Fondation Ethos, charge pour laquelle il reçoit une rémunération séparée (voir 3.5.1). La charge de travail cumulée de président du conseil d'administration d'Ethos Services et de président du conseil de fondation Ethos est estimée en 2017 à un taux d'activité de 50% d'un plein temps.

Les autres membres du conseil d'administration d'Ethos Services reçoivent un montant forfaitaire de CHF 6'000 par année, ainsi qu'une rémunération par séance à laquelle ils participent. Celle-ci est fonction de la durée de la séance :

- Séance < 3 heures : CHF 500
- Séance de 3 à 5 heures : CHF 750
- Séance > 5 heures : CHF 1'000

Le vice-président du conseil d'administration reçoit une indemnité supplémentaire de CHF 3'000 par an et les présidents des comités de CHF 1'500.

Honoraires versés au conseil d'administration en 2017		
Membres		Honoraires
Dominique Biedermann ⁽¹⁾	CHF	120'000
+Claude-Victor Comte ⁽²⁾	CHF	15'000
Philippe Doffey	CHF	16'250
Monika Roth ⁽³⁾	CHF	14'500
René Sieber	CHF	13'000
Konrad Wüest	CHF	13'500
Total	CHF	192'250

(1) Dominique Biedermann a également reçu CHF 30'000 de la Fondation Ethos en tant que président du conseil de fondation.

(2) Jusqu'au 16.09.2017.

(3) Jusqu'au 05.12.2017. Monika Roth a également reçu CHF 36'524 d'honoraires pour le conseil et la représentation juridique d'Ethos dans le cadre du litige opposant la famille Burkard au conseil d'administration de Sika.

4.5.2 Direction et collaborateurs

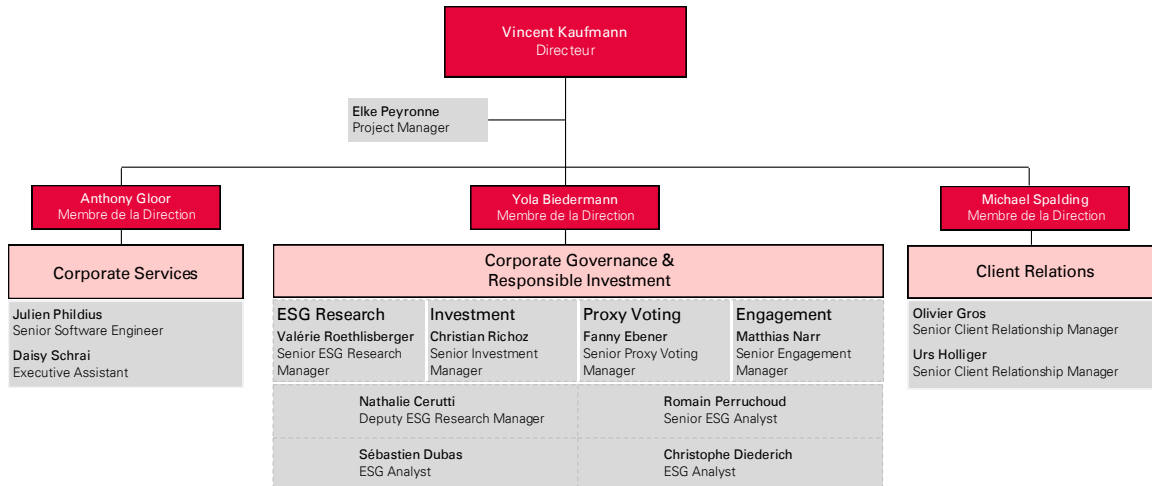
Le conseil d'administration fixe l'enveloppe globale des traitements des collaborateurs, ainsi que la rémunération des membres de la direction. Au vu de la stabilité de l'indice des prix à la consommation, les traitements n'ont pas été indexés au coût de la vie en janvier 2017. Dans le cadre du 20^{ème} anniversaire de la Fondation Ethos, le conseil d'administration a octroyé une prime exceptionnelle aux collaborateurs d'Ethos Services d'un montant global de CHF 41'400. La prime a consisté en une somme fixe de CHF 2'000, complétée par un montant calculé au prorata des années d'ancienneté des collaborateurs.

Pour l'exercice 2017, le montant total des traitements versés par Ethos Services s'est élevé à CHF 2'592'521 (y compris la prime unique dans le cadre du 20^{ème} anniversaire). En fin d'année, l'échelle

des traitements appliquait un ratio de 1.8 entre la rémunération du directeur et la moyenne des salaires des autres personnes. Le directeur est la personne la mieux rémunérée. En 2017, il a reçu une rémunération fixe brute de CHF 258'000 ainsi que

CHF 3'300 dans le cadre de la prime unique versé à l'ensemble des collaborateurs pour le 20^{ème} anniversaire d'Ethos.

4.5.3 Organigramme d'Ethos Services à partir du 01.01.2018



4.6 Participation

Au 31.12.2017 Ethos Services détenait une participation de 16.75% dans le capital de Proxinvest SAS (Paris), société spécialisée dans les services de vote pour les investisseurs. Proxinvest est également le managing partner du réseau de consultants ECGS (Expert Corporate Governance Service) dont Ethos Services est le membre suisse depuis 2005.

La participation dans Proxinvest offre à Ethos Services un accès facilité à la clientèle européenne. Elle est valorisée au bilan d'Ethos Services pour CHF 101'192, ce qui représente 2% de la somme des actifs d'Ethos Services.

4.7 Organe de révision

La révision des comptes de la Fondation Ethos, de la société Ethos Services, ainsi que des comptes consolidés est assurée par Deloitte à Genève. L'organe de révision a un mandat annuel.

Pour l'exercice 2017, les honoraires de révision se sont élevés à CHF 2'000 pour les comptes de la Fondation Ethos, à CHF 14'000 pour les comptes d'Ethos Services et à CHF 4'000 pour les comptes

consolidés. Deloitte a également assuré le mandat de contrôler le respect par Ethos Services de la « Directive pour la distribution de placements collectifs de capitaux » de la SFAMA (CHF 2'500).

4.8 Politique d'information

Les différents documents officiels sont disponibles sur www.ethosfund.ch, ainsi que sur demande auprès du secrétariat d'Ethos Services :

Siège

Place de Cornavin 2, Case postale, 1211 Genève 1
T +41(0)22 716 15 55 ; F +41(0)22 716 15 56

Bureau de Zurich

Bellerivestrasse 3, 8008 Zurich
T +41(0)44 421 41 11; F +41(0)44 421 41 12

5. Responsabilité environnementale et sociale

Ethos Services s'engage à mener l'ensemble de ses activités en prenant en compte sa responsabilité environnementale et sociale.

Ethos Services contribue régulièrement à la formation et l'encadrement d'étudiants dans le cadre de recherches menées dans les domaines de spécialisation d'Ethos.

5.1 Responsabilité environnementale

Conscient que les déplacements de ses collaborateurs constituent une grande part de son impact environnemental, Ethos Services a pris les diverses mesures suivantes :

- Sauf situation exceptionnelle, l'ensemble des déplacements professionnels des collaborateurs en Suisse s'effectue en transports publics.
- Pour tenir compte de l'effet sur le climat des vols en avion indispensables à ses activités, Ethos fait pour chaque vol une contribution à la Fondation MyClimate qui favorise entre autres la promotion des énergies renouvelables.
- Ethos Services rembourse à ses collaborateurs l'abonnement annuel aux transports publics locaux dans le but de les encourager à utiliser les transports publics pour se rendre à leur travail.

Parallèlement, depuis sa création Ethos Services a pris diverses mesures en matière d'écologie de bureau, en particulier :

- L'ensemble des publications se font sur du papier recyclé entièrement à base de vieux papier.
- Tout le courrier envoyé par poste bénéficie du label « pro clima » décerné par la Poste suisse.
- Le Siège de Genève utilise l'énergie électrique « SIG Vitale Vert » afin de contribuer au développement des énergies renouvelables.

Tous les collaborateurs et les membres des conseils se sont engagés à respecter les dispositions de la Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP), ainsi que les Principes de conduite éthique de l'Association of Certified International Investment Analysts (2005).

En 2016, Ethos a établi un Code de conduite qui s'applique à toutes les entités liées à la Fondation Ethos par l'utilisation de la marque « Ethos », en l'occurrence la Fondation Ethos, la société Ethos Services et l'association Ethos Académie. Ce code de conduite repose sur les valeurs précisées dans la Charte d'Ethos, elle-même fondée sur le concept de développement durable. Cela implique une vision à long terme, un respect des plus hauts standards en matière d'éthique des affaires et une attention à l'ensemble des parties prenantes d'Ethos.

5.2 Responsabilité sociale

Ethos Services est spécialement attentif aux conditions de travail de ses collaborateurs. En particulier, la formation continue est activement encouragée.

Dans la mesure du possible, les fournisseurs locaux sont favorisés. Ethos Services ne fait pas de philanthropie, de mécénat ou de sponsoring.

5.3 Respect de la Charte de l'Association suisse des Institutions de prévoyance (ASIP)

La Fondation Ethos est signataire de la Charte de l'Association suisse des Institutions de prévoyance (ASIP). Sur mandat du Conseil de fondation d'Ethos, Deloitte a vérifié l'application de la Charte par Ethos et a émis l'attestation ci-dessous.



C. ÉTATS FINANCIERS 2017

6. Résultats 2017

6.1 Comptes de la Fondation Ethos

Au cours de l'exercice 2017, la Fondation Ethos a augmenté ses revenus notamment grâce au dividende versé par Ethos Services au titre de l'exercice 2016.

Les dépenses de la Fondation Ethos ont également augmenté en raison des charges relatives à l'organisation du 20^{ème} anniversaire de la Fondation Ethos en février 2017. La Fondation Ethos a dégagé une perte de CHF 858 (2016 : perte de CHF 58'265). Le total du bilan s'est élevé à CHF 1'400'344 au 31.12.2017 (-0.7% par rapport à l'année précédente).

Au 31.12.2017, la réserve légale s'élève à CHF 1'200'000, dont CHF 1'000'000 sont immobilisés dans le capital de la société Ethos Services.

A) Proposition d'affectation du résultat

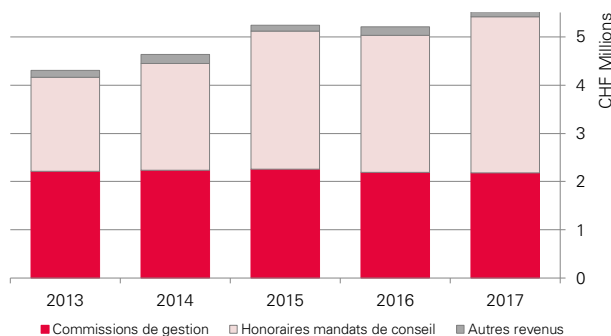
Répartition du résultat		
Résultat de l'exercice 2017	CHF	-858
Report de l'exercice précédent	CHF	33'076
Dissolution de la réserve 20 ^{ème} anniversaire	CHF	25'000
Report sur nouvel exercice	CHF	57'217

6.2 Comptes d'Ethos Services

En 2017, le chiffre d'affaires d'Ethos Services a augmenté de 7.2% pour s'élever à CHF 5'544'693. Cette hausse est le résultat de nouveaux honoraires de mandat de conseil notamment lié au lancement de l'Ethos Engagement Pool International en 2017. Les charges d'exploitation ont quant à elles augmenté de 5.4% à CHF 4'847'029 (voir le tableau ci-contre).

Dans l'ensemble, Ethos Services a dégagé un bénéfice après impôt de CHF 546'201 (+17.8%). Le bénéfice net 2017 représente un rendement de 11.7% sur les fonds propres moyens 2017.

L'origine et l'évolution des revenus se présentent comme suit :



La décomposition des charges est la suivante :

Décomposition des charges d'exploitation avant impôts		
	2017	2016
Charges de personnel	65.6%	65.3%
Instances	4.9%	5.6%
Consultants	7.6%	7.0%
Frais administratifs	19.1%	19.0%
Amortissements	2.8%	3.0%

La répartition des charges est restée relativement stable par rapport à 2016. La hausse des frais de consultants s'explique par des contrats avec de nouveaux prestataires, notamment pour le calcul de l'indice Ethos Swiss Corporate Governance Index.

Au 31.12.2017, le total du bilan d'Ethos Services se montait à CHF 5'083'007 (2016 : CHF 5'001'368) dont 92% sous forme de fonds propres. Les fonds propres s'élevaient au 31.12.2017 à CHF 4'674'091 soit une hausse de 5.5% par rapport au 31.12.2016. En tenant compte du report à nouveau de l'exercice 2016 de CHF 391'880, le résultat à disposition au 31.12.2017 s'élève à CHF 938'081.

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'Ethos Services du 14.06.2018 le versement d'un dividende de CHF 240 par action, soit un total de CHF 344'640, représentant un taux de distribution de 63% du bénéfice net 2017 d'Ethos Services. De plus, un dividende extraordinaire de CHF 60 par action sera distribué dans le cadre du 20^{ème} anniversaire d'Ethos. Les dividendes seront versés par prélèvement de la réserve légale issue d'apport en capital constituée à

partir de l'agio résultant de l'augmentation de capital effectuée en 2014.

Il est également proposé d'affecter un montant de CHF 360'000 à la réserve légale.

A) Proposition d'affectation du résultat

Répartition du résultat		
Résultat de l'exercice 2017	CHF	546'201
Report de l'exercice précédent	CHF	391'880
Dissolution de la réserve 20ème anniversaire	CHF	25'000
Résultat à disposition	CHF	963'081
Affectation réserve légale	CHF	-360'000
Report sur nouvel exercice	CHF	603'081

B) Distribution de réserve légale issue d'apport en capital

Réserves issues d'apport en capital au 31.12.2017	CHF	1'135'010
Distribution ordinaire	CHF	-344'640
Distribution spéciale 20ème anniversaire	CHF	-86'160
Total de la réserve légale issue d'apport en capital	CHF	704'210

6.3 Comptes consolidés

Ethos présente volontairement des comptes consolidés qui incluent la Fondation Ethos et Ethos Services SA. L'exercice 2017 a dégagé un bénéfice consolidé de CHF 335'342 (+26%). La part attribuable à la Fondation Ethos est de CHF 169'504, alors que celle qui revient aux intérêts minoritaires est de CHF 165'838.

La somme de bilan consolidée s'est élevée au 31.12.2017 à CHF 5'356'750 (+1.1%). Les fonds propres consolidés s'élèvent quant à eux à CHF 4'981'308, dont CHF 3'546'957 attribuables à la Fondation Ethos. Le solde de CHF 1'434'351 correspond à la part des fonds propres consolidés attribuable aux intérêts minoritaires.

7. Comptes de la Fondation Ethos

Fondation Ethos – Compte de résultat pour l'exercice 2017

en CHF	2017	2016
Produits d'exploitation		
Droit d'utilisation de la marque Ethos	164'601.00	153'186.00
Revenu d'Ethos Services SA	210'000.00	139'300.00
Total des produits d'exploitation	374'601.00	292'486.00
Charges d'exploitation		
Organes	(107'226.05)	(123'366.96)
Consultants	(110'401.45)	(107'938.39)
Frais administratifs	(154'081.15)	(114'973.55)
Total des charges d'exploitation	(371'708.65)	(346'278.90)
Résultat d'exploitation	2'892.35	(53'792.90)
Charges et produits financiers		
Autres produits financiers	3'329.38	1'971.57
Charges financières	(1'734.57)	(922.38)
Total des charges et produits financiers	1'594.81	1'049.19
Résultat avant impôts	4'487.16	(52'743.71)
Impôts	(5'345.55)	(5'521.20)
Résultat de la période	(858.39)	(58'264.91)
Report de l'exercice précédent	33'075.69	91'340.60
Résultat au bilan	32'217.30	33'075.69

Fondation Ethos – Bilan au 31 décembre 2017

en CHF	Notes	31.12.2017	31.12.2016
Actif			
Liquidités	1	245'829.55	255'081.48
Débiteurs	2	5'269.66	7'084.66
Compte courant Ethos Services SA	3	64'601.02	53'186.00
Actifs de régularisation	4	4'987.30	14'722.80
Actif circulant		320'687.53	330'074.94
Participation et titres à long terme, net	5	1'079'656.47	1'080'138.52
Actif immobilisé		1'079'656.47	1'080'138.52
Total de l'actif		1'400'344.00	1'410'213.46
Passif			
Créanciers		12'884.20	21'068.45
Passifs de régularisation	4	80'242.50	81'069.32
Capitaux étrangers à court terme		93'126.70	102'137.77
Capital de dotation		50'000.00	50'000.00
Réserve légale		1'200'000.00	1'200'000.00
Réserve facultative issue du bénéfice (20e anniversaire)		25'000.00	25'000.00
Résultat des exercices précédents		33'075.69	91'340.60
Résultat de l'exercice		(858.39)	(58'264.91)
Capitaux propres		1'307'217.30	1'308'075.69
Total du passif et capitaux propres		1'400'344.00	1'410'213.46

Fondation Ethos – Flux de trésorerie pour l'exercice 2017

en CHF	2017	2016
Résultat de l'exercice	(858.39)	(58'264.91)
Variations non-opérationnelles		
Revenus sur participation	(210'000.00)	(139'300.00)
Revenus sur titres	(2'304.30)	(1'849.16)
Variation sans incidence sur les liquidités		
Résultat sur vente de titres	(580.75)	(117.30)
Variation de l'actif circulant net		
Variation des débiteurs	1'815.00	24'496.05
Variation compte courant Ethos Services SA	(11'415.02)	(23'907.00)
Variation des actifs de régularisation	9'735.50	(6'962.80)
Variation des créanciers	(8'184.25)	10'820.60
Variation des passifs de régularisation	(826.82)	60'219.32
Flux de fonds provenant de l'activité commerciale	(222'619.03)	(134'865.20)
Acquisition de titres	(200.87)	(158.49)
Cession de titres	1'263.67	1'260.65
Revenus sur participation	210'000.00	139'300.00
Revenus sur titres	2'304.30	1'849.16
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	213'367.10	142'251.32
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	0.00	0.00
Variation des liquidités	(9'251.93)	7'386.12
Liquidités en début d'exercice	255'081.48	247'695.36
Liquidités en fin d'exercice	245'829.55	255'081.48
Variation des liquidités	(9'251.93)	7'386.12

Fondation Ethos - Annexes aux comptes annuels

Notes générales

- A. Les états financiers sont établis selon le droit comptable.
Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.
 - B. Le siège de la fondation se situe à Genève.
 - C. La Fondation atteste que la moyenne annuelle des emplois à plein temps n'est pas supérieure à 10.
 - D. Aucun événement postérieur à la clôture n'a eu lieu.
-

Notes sur certains postes du bilan et du compte de résultat

- 1. Les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale.
 - 2. Les débiteurs sont comptabilisés à leur valeur nominale. Aucun du croire n'est comptabilisé, car aucune créance douteuse n'est détectée.
 - 3. Le compte courant avec Ethos Services SA correspond à des créances résultant de droits d'utilisation de la marque Ethos.
 - 4. Les actifs et passifs de régularisation servent à la délimitation périodique du compte de résultat des charges et produits. Ils regroupent les charges payées d'avance et les produits à recevoir d'une part (actif) et les charges à payer et les produits reçus d'avance d'autre part (passif).
 - 5. Portefeuille de titres détenus à long terme comptabilisé à la valeur d'acquisition (2017 : CHF 79'656.47 - 2016 : CHF 80'138.52). Si la valeur des titres et/ou de la participation devait être inférieure à la valeur comptable, une provision pour perte sur titres et/ou participation non réalisée serait comptabilisée.
Participation et droit de vote dans la société Ethos Services SA (69.64%), dont le but est d'assurer des mandats de gestion et de conseil avec des critères de développement durable, ainsi que des services en matière de gouvernement d'entreprise (2017 et 2016 : CHF 1'000'000). Le siège d'Ethos Services SA se situe à Genève.
-

Fondation Ethos – Rapport de l'organe de révision

Deloitte.

Deloitte SA
Rue du Pré-de-la-Bichette 1
1202 Geneva
Switzerland

Phone: +41 (0)58 279 8000
Fax: +41 (0)58 279 8800
www.deloitte.ch

Rapport de l'organe de révision

Au Conseil de Fondation de

Ethos - Fondation suisse pour un développement durable, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Ethos - Fondation suisse pour un développement durable, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe (pages 42 à 45) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Conseil de Fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et à l'acte de fondation, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Deloitte SA



Fabien Bryois
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Julien Buthod-Garçon
Expert-réviseur agréé

Genève, le 16 mars 2018
FBR/JBG/mab

Annexe : Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe)

8. Comptes d'Ethos Services SA

Ethos Services SA – Compte de résultat pour l'exercice 2017

en CHF	Notes	2017	2016
Produits d'exploitation			
Commissions de gestion brutes		2'257'093.33	2'475'270.49
<i>./. Prestations mandats de gestion</i>		<i>(73'314.10)</i>	<i>(270'499.82)</i>
Commissions de gestion nettes		2'183'779.23	2'204'770.67
Honoraires mandats de conseil		3'302'917.76	2'901'429.20
Autres revenus		57'995.66	64'667.66
Total des produits d'exploitation		5'544'692.65	5'170'867.53
Charges d'exploitation			
Charges de personnel		(3'180'005.23)	(2'996'351.58)
Instances		(237'323.50)	(258'175.94)
Consultants		(367'004.66)	(323'550.27)
Frais administratifs	7	(928'070.81)	(881'189.80)
Amortissements	5	(134'625.10)	(137'463.01)
Total des charges d'exploitation		(4'847'029.30)	(4'596'730.60)
Résultat d'exploitation		697'663.35	574'136.93
Charges et produits financiers			
Attribution provision sur participation	4	0.00	(1'880.00)
Autres charges financières		(1'683.82)	(2'722.01)
Produits financiers		19'614.88	9'941.87
Total des charges et produits financiers		17'931.06	5'339.86
Produits hors période			
Produits hors période		0.00	32'394.90
Total des produits hors période		0.00	32'394.90
Résultat avant impôts		715'636.91	611'871.69
Impôts de l'exercice		(169'436.10)	(148'262.50)
Résultat de la période		546'200.81	463'609.19
Report de l'exercice précédent		391'880.11	328'270.92
Résultat au bilan		938'080.92	791'880.11

Ethos Services SA – Bilan au 31 décembre 2017

en CHF	Notes	31.12.2017	31.12.2016
Actif			
Liquidités	1	2'775'574.16	2'675'684.28
Dépôts en banque	1	951'172.35	951'172.35
Débiteurs	2	427'471.48	583'585.73
Actifs de régularisation	3	551'360.93	366'447.79
Actif circulant		4'705'578.92	4'576'890.15
Dépôts de garantie		38'454.95	38'448.55
Participation et titres à long terme, net	4	101'191.65	101'191.65
Mobilier et installations, net	5	80'801.65	90'972.55
Logiciels informatiques, net	5	156'979.97	193'865.47
Actif immobilisé		377'428.22	424'478.22
Total de l'actif		5'083'007.14	5'001'368.37
Passif			
Créanciers		162'039.87	159'333.12
Compte courant Ethos Fondation	6	64'601.02	53'186.00
Passifs de régularisation	3	182'275.03	359'398.84
Capitaux étrangers à court terme		408'915.92	571'917.96
Capital-actions		1'436'000.00	1'436'000.00
Réserve légale issue d'apport en capital		1'135'010.30	1'436'570.30
Réserve légale issue du bénéfice		1'140'000.00	740'000.00
Réserve facultative issue du bénéfice (20e anniversaire)		25'000.00	25'000.00
Résultat des exercices précédents		391'880.11	328'270.92
Résultat de l'exercice		546'200.81	463'609.19
Capitaux propres		4'674'091.22	4'429'450.41
Total du passif et capitaux propres		5'083'007.14	5'001'368.37

Ethos Services SA – Flux de trésorerie pour l'exercice 2017

en CHF	Notes	2017	2016
Résultat de l'exercice		546'200.81	463'609.19
Variations non-opérationnelles			
Revenus sur participation		(11'590.46)	(8'311.06)
Variations sans incidence sur les liquidités			
Variation nette provisions diverses		0.00	1'880.00
Produits hors période		0.00	(32'394.90)
Amortissements		134'625.10	137'463.01
Variations de l'actif circulant net			
Variation des débiteurs		156'114.25	(34'608.13)
Variation des actifs de régularisation		(184'913.14)	37'317.46
Variation des créanciers		2'706.75	34'981.17
Variation du compte courant Ethos Fondation		11'415.02	23'907.00
Variation des passifs de régularisation		(177'123.81)	54'246.08
Flux de fonds provenant de l'activité commerciale		477'434.52	678'089.82
Variation des dépôts de garantie		(6.40)	(17'006.30)
Revenus sur participation		11'590.46	8'311.06
Acquisitions immobilisations corporelles et incorporelles		(87'568.70)	(256'267.03)
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement		(75'984.64)	(264'962.27)
Distribution de la réserve légale issue d'apport en capital		(301'560.00)	(200'034.80)
Flux de fonds provenant de l'activité de financement		(301'560.00)	(200'034.80)
Variation de la trésorerie		99'889.88	213'092.75
Liquidités et dépôts en banque en début d'exercice		3'626'856.63	3'413'763.88
Liquidités et dépôts en banque en fin d'exercice		3'726'746.51	3'626'856.63
Variation de la trésorerie		99'889.88	213'092.75

Ethos Services SA – Annexes aux comptes annuels

Notes générales

-
- A. Les états financiers sont établis selon le droit comptable. Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.
-
- B. Le siège de la société se situe à Genève. Elle a également un bureau de représentation à Zurich.
-
- C. La société atteste que la moyenne annuelle des emplois à plein temps est supérieure à 10 et est inférieure à 50.
-
- D. Crédit-bail
- Engagement pour leasing photocopieuses : CHF 17'290 (2016 : CHF 28'210).
 - Engagement pour le bail à loyer à Genève qui arrivera à échéance le 30.09.2018 : CHF 68'616 (2016 : CHF 160'104). Le contrat peut être résilié de manière anticipée avec un préavis minimum de 2 mois pour la fin d'un mois. La condition de la libération de l'engagement consiste en la présentation d'un locataire solvable qui reprendrait le bail aux mêmes conditions.
 - Engagement pour le bail à loyer à Zurich qui arrivera à échéance le 31.03.2022 : CHF 195'000 (2016 : CHF 0).
-
- E. Dette en faveur d'institution de prévoyance 2017 : CHF 37'060 (2016: CHF 35'068).
-
- F. La variation des liquidités indiquée dans le tableau de flux de trésorerie comprend les liquidités, ainsi que les dépôts en banque.
-
- G. Aucun événement postérieur à la clôture n'a eu lieu.
-

Notes sur certains postes du bilan, du compte de résultat et flux de trésorerie

-
1. Les liquidités et les dépôts en banque sont évalués à leur valeur nominale. Les liquidités libellées en monnaies étrangères sont converties au cours de l'Administration Fédérale des Contributions au 31 décembre.
-
2. Les débiteurs sont comptabilisés à leur valeur nominale. Aucun du croire n'est comptabilisé, car aucune créance douteuse n'est détectée.
-
3. Les actifs et passifs de régularisation servent à la délimitation périodique du compte de résultat des charges et produits. Ils regroupent les charges payées d'avance et les produits à recevoir d'une part (actif) et les charges à payer et les produits reçus d'avance d'autre part (passif).
-
4. Participations à hauteur de 16.95% du capital-actions de la société Proxinvest SAS (Paris), société active en France dans le même domaine qu'Ethos (2016 : 16.745%). La participation est comptabilisée à la valeur d'acquisition sous déduction d'une provision correspondante à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur des fonds propres de Proxinvest SAS, si celle-ci est inférieure.
-
5. Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et présentées à leur valeur nette d'amortissements au bilan. Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties selon la méthode indirecte linéaire sur une durée de 4 ans. Les immobilisations sont amorties dès l'utilisation effective du bien.
-
6. Le compte courant actionnaire correspond à des créances résultant de prestations de services et n'est pas rémunéré.
-
7. Les frais administratifs contiennent notamment le droit d'utilisation du nom Ethos pour un montant total de CHF 164'601 (2016 : CHF 153'186).
-

Ethos Services SA – Proposition pour l'utilisation du résultat

en CHF	2017	2016
Résultat de l'exercice	546'200.81	463'609.19
Report de l'exercice précédent	391'880.11	328'270.92
Dissolution de la réserve 20ème anniversaire	25'000.00	0
Résultat à disposition	963'080.92	791'880.11
Affectation aux réserves légales	360'000.00	400'000.00
Report du solde sur le nouvel exercice	603'080.92	391'880.11
Résultat au bilan	963'080.92	791'880.11

Ethos Services SA – Proposition de distribution de dividende à partir des réserves légales issues d'apport en capital

en CHF	2017
Réserves légales issues d'apport en capital au 31.12.2017	1'135'010.30
Distribution ordinaire de dividende	(344'640.00)
Distribution extraordinaire 20ème anniversaire	(86'160.00)
Total des réserves légales issues d'apport en capital après distribution	704'210.30

Deloitte.

Deloitte SA
Rue du Pré-de-la-Bichette 1
1202 Geneva
Switzerland

Phone: +41 (0)58 279 8000
Fax: +41 (0)58 279 8800
www.deloitte.ch

Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée générale de
Ethos Services SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Ethos Services SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe (pages 47 à 51) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Deloitte SA



Fabien Bryois
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Julien Buthod-Garçon
Expert-réviseur agréé

Genève, le 16 mars 2018
FBR/JBG/mab

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe)
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

9. Comptes consolidés

Ethos consolidé – Compte de résultat pour l'exercice 2017

en CHF	Notes	2017	2016
Produits d'exploitation			
Commissions de gestion brutes		2'257'093.33	2'475'270.49
<i>./. Prestations mandats de gestion</i>		<i>(73'314.10)</i>	<i>(270'499.82)</i>
Commissions de gestion nettes		2'183'779.23	2'204'770.67
Honoraires mandats de conseil		3'244'917.76	2'839'429.20
Autres revenus		21'219.66	27'667.66
Total des produits d'exploitation		5'449'916.65	5'071'867.53
Charges d'exploitation			
Charges de personnel		(3'180'005.23)	(2'996'351.58)
Organes		(344'549.55)	(381'542.90)
Consultants		(419'406.11)	(369'488.66)
Frais administratifs	6	(880'774.96)	(805'977.35)
Amortissements		(134'625.10)	(137'463.01)
Total des charges d'exploitation		(4'959'360.95)	(4'690'823.50)
Résultat d'exploitation		490'555.70	381'044.03
Charges et produits financiers			
Attribution provision sur participation		0.00	(1'880.00)
Autres charges financières		(3'418.39)	(3'644.39)
Produits financiers		22'944.26	11'913.44
Total des charges et produits financiers		19'525.87	6'389.05
Charges et produits hors exploitation			
Produits hors exploitation		42.50	0.00
Total des charges et produits hors exploitation		42.50	0.00
Produits hors période			
Produits hors période		0.00	32'394.90
Total des produits hors période		0.00	32'394.90
Résultat avant impôts		510'124.07	419'827.98
Impôts		(174'781.65)	(153'783.70)
Résultat de l'exercice		335'342.42	266'044.28
Dont part attribuable aux intérêts minoritaires		(165'838.13)	(140'761.56)
Résultat de l'exercice attribuable à la Fondation		169'504.29	125'282.72

Ethos consolidé – Bilan au 31 décembre 2017

en CHF	Notes	31.12.2017	31.12.2016
Actif			
Liquidités	1	3'021'403.71	2'930'765.76
Dépôts en banque	1	951'172.35	951'172.35
Débiteurs	2	432'741.14	590'670.39
Actifs de régularisation	3	494'348.23	319'170.59
Actif circulant		4'899'665.43	4'791'779.09
Dépôt de garantie		38'454.95	38'448.55
Mobilier et installations, net	5	80'801.65	90'972.55
Participation et titres à long terme, net	4	180'848.12	181'330.17
Logiciels informatiques, net	5	156'979.97	193'865.47
Actif immobilisé		457'084.69	504'616.74
Total de l'actif		5'356'750.12	5'296'395.83
Passif			
Créanciers		174'924.07	180'401.57
Passifs de régularisation	3	200'517.53	378'468.16
Capitaux étrangers à court terme		375'441.60	558'869.73
Capital de dotation		50'000.00	50'000.00
Bénéfices cumulés et autres réserves		3'496'957.04	3'327'452.75
Capitaux propres attribuables à la fondation		3'546'957.04	3'377'452.75
Intérêts minoritaires		1'434'351.48	1'360'073.35
Capitaux propres		4'981'308.52	4'737'526.10
Total du passif et capitaux propres		5'356'750.12	5'296'395.83

Ethos consolidé – Flux de trésorerie pour l'exercice 2017

en CHF	2017	2016
Résultat de l'exercice	335'342.42	266'044.28
Variations non-opérationnelles		
Revenus sur participation	(11'590.46)	(8'311.06)
Revenus sur titres	(2'304.30)	(1'895.77)
Variations sans incidence sur les liquidités		
Variation nette provisions diverses	0.00	1'880.00
Résultat sur vente de titres	(580.75)	(117.30)
Produits hors période	0.00	(32'394.90)
Amortissements	134'625.10	137'463.01
Variation de l'actif circulant net		
Variation des débiteurs	157'929.25	(10'112.08)
Variation actifs de régularisation	(175'177.64)	92'354.66
Variation créanciers	(5'477.50)	45'801.77
Variation passifs de régularisation	(177'950.63)	52'465.40
Flux de fonds provenant de l'activité commerciale	254'815.49	543'178.01
Variation des dépôts de garantie	(6.40)	(17'006.30)
Revenus sur participation	11'590.46	8'311.06
Acquisition immobilisations corporelles et incorporelles	(87'568.70)	(256'267.03)
Acquisition de titres	(200.87)	(158.49)
Cession de titres	1'263.67	1'260.65
Revenus sur titres	2'304.30	1'895.77
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	(72'617.54)	(261'964.34)
Distribution de la réserve légale issue d'apport en capital aux intérêts minoritaires	(91'560.00)	(60'734.80)
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	(91'560.00)	(60'734.80)
Variation de la trésorerie	90'637.95	220'478.87
Liquidités et dépôts en banque en début d'exercice	3'881'938.11	3'661'459.24
Liquidités et dépôts en banque en fin d'exercice	3'972'576.06	3'881'938.11
Variation de la trésorerie	90'637.95	220'478.87

Ethos consolidé – Annexes aux comptes consolidés

Notes générales

-
- A. Les états financiers consolidés sont établis selon le droit comptable. Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.
-
- B. Principe et périmètre de consolidation : Le périmètre de consolidation comprend la participation dans la société Ethos Services SA, Genève, au capital-actions de CHF 1'436'000, créée le 16 juin 2000, détenue à 69.64% par Ethos - Fondation suisse pour un développement durable et dont le but est d'assurer des mandats de gestion et de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables. Ethos - Fondation suisse pour un développement durable ne détient pas d'autres participations qui pourraient être consolidées. La méthode de consolidation retenue pour la présentation des comptes consolidés d'Ethos Fondation suisse pour un développement durable est la méthode d'intégration globale.
-
- C. Le siège du groupe Ethos se situe à Genève. Elle a également un bureau de représentation à Zurich.
-
- D. Le groupe Ethos atteste que la moyenne annuelle des emplois à plein temps est supérieure 10 et inférieure à 50.
-
- E. Crédit-bail
- Engagement pour leasing photocopieuses : CHF 17'290 (2016 : CHF 28'210).
 - Engagement pour le bail à loyer à Genève qui arrivera à échéance le 30.09.2018 : CHF 68'616 (2016 : CHF 160'104). Le contrat peut être résilié de manière anticipée avec un préavis minimum de 2 mois pour la fin d'un mois. La condition de la libération de l'engagement consiste en la présentation d'un locataire solvable qui reprendrait le bail aux mêmes conditions.
 - Engagement pour le bail à loyer à Zürich qui arrivera à échéance le 31.03.2022 : CHF 195'000 (2016 : CHF 0).
-
- F. Dette en faveur d'institution de prévoyance 2017 : CHF 37'060 (2016: CHF 35'068).
-
- G. La variation des liquidités indiquées dans le tableau de flux de trésorerie comprend les liquidités, ainsi que les placements en banque à terme.
-
- H. Aucun événement postérieur à la clôture n'a eu lieu.
-

Notes sur certains postes du bilan et du compte de résultat

-
1. Les liquidités et les dépôts en banque sont évalués à leur valeur nominale. Les liquidités libellées en monnaies étrangères sont converties au cours de l'Administration Fédérale des Contributions au 31 décembre.
-
2. Les débiteurs sont comptabilisés à leur valeur nominale. Aucun doute n'est comptabilisé, car aucune créance douteuse n'est détectée.
-
3. Les actifs et passifs de régularisation servent à la délimitation périodique du compte de résultat des charges et produits. Ils regroupent les charges payées d'avance et les produits à recevoir d'une part (actif) et les charges à payer et les produits reçus d'avance d'autre part (passif).
-
4. Portefeuille de titres détenus à long terme comptabilisé à la valeur d'acquisition.
- Participations à hauteur de 16.95% du capital-actions de la société Proxinvest SAS (Paris), société active en France dans le même domaine qu'Ethos (2016 : 16.745%).
- La participation est comptabilisée à la valeur d'acquisition sous déduction d'une provision correspondante à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur des fonds propres de Proxinvest SAS, si celle-ci est inférieure.
-
5. Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et présentées à leur valeur nette d'amortissements au bilan.
- Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties selon la méthode indirecte linéaire sur une durée de 4 ans. Les immobilisations sont amorties dès l'utilisation effective du bien.
-
6. Les frais administratifs contiennent notamment le droit d'utilisation du nom Ethos pour un montant total de CHF 164'601 (2016 : CHF 153'186).
-

Ethos consolidé – Rapport de l'organe de révision



Deloitte SA
Rue du Pré-de-la-Bichette 1
1202 Geneva
Switzerland

Phone: +41 (0)58 279 8000
Fax: +41 (0)58 279 8800
www.deloitte.ch

Rapport de l'organe de révision

Au Conseil de Fondation de
Ethos - Fondation suisse pour un développement durable, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de Ethos - Fondation suisse pour un développement durable, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe (pages 53 à 56) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Conseil de Fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et à l'acte de Fondation, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi suisse.


Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Deloitte SA



Fabien Bryois
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Julien Buthod-Garçon
Expert-réviseur agréé

Genève, le 16 mars 2018
FBR/JBG/mab

Annexe : Comptes consolidés (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe)



Ethos

Place de Cornavin 2
Case postale
1211 Genève 1
Suisse

T + 41 (0)22 716 15 55
F + 41 (0)22 716 15 56

Bureau de Zurich

Bellerivestrasse 3
8008 Zurich
Suisse

T + 41 (0)44 421 41 11
F + 41 (0)44 421 41 12

info@ethosfund.ch
www.ethosfund.ch
